

# le peuple

Fondé en 1900

ORGANE DE LA CÔTE-DU-SUD

Série D, Vol. 2, No 13

Jeudi, 26 mai 1966

**MONTMAGNY**

L'Islet - Bellechasse - Kamouraska

HEBDOMADAIRE

PUBLIE

LE JEUDI

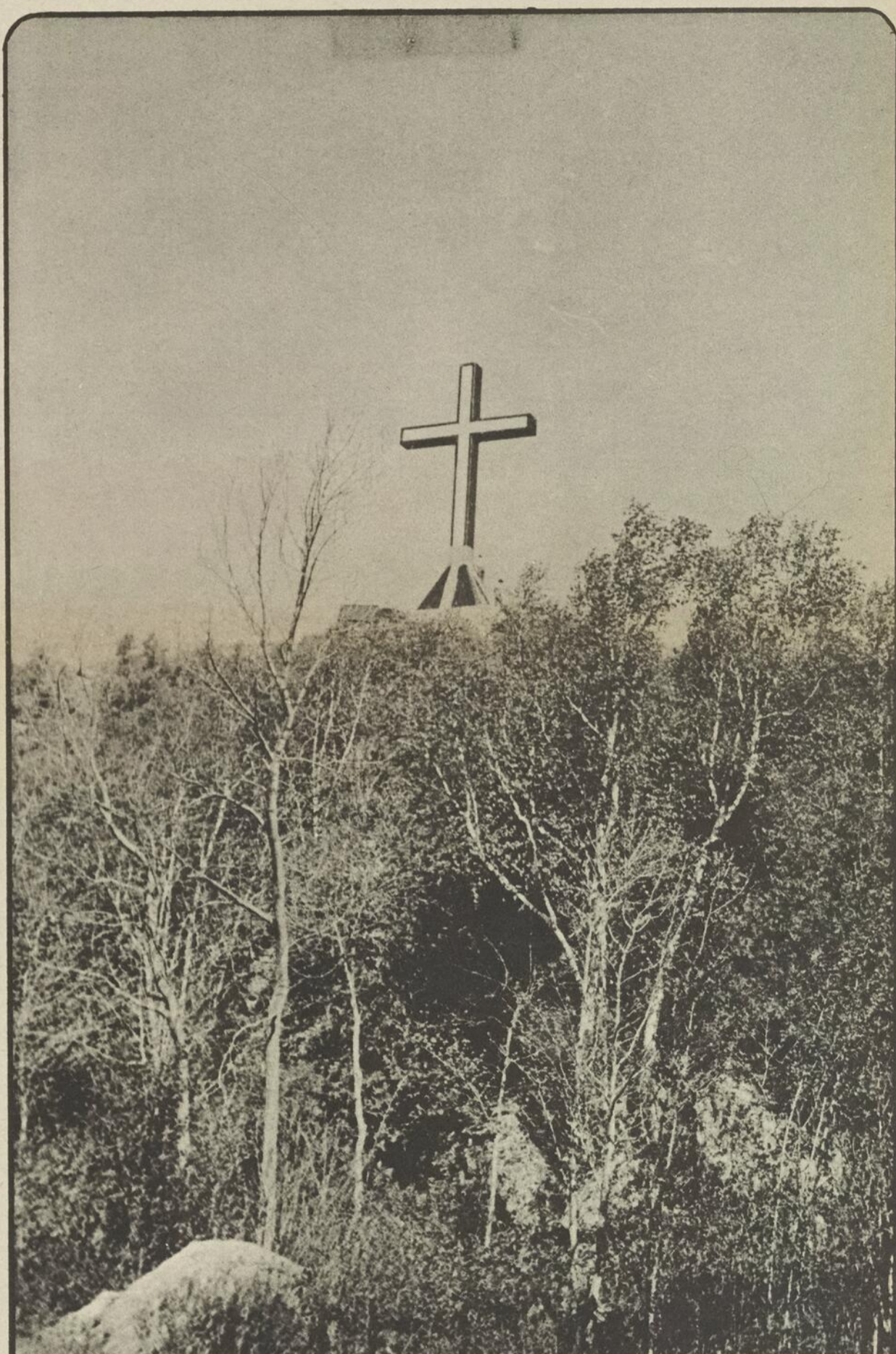
**10 ¢**

Une jeune écolière  
de Montmagny  
perd la vie  
accidentellement

Début des travaux  
du Centre  
Culturel  
de La Pocatière

M. Z Coulombe  
est tue par une  
automobile

Le gouvernement libéral  
veut instaurer la  
neutralité en éducation  
(Dr Fernand Lizotte)



**LA CROIX DU ROCHER DE LA CHAPELLE** — On a procédé hier à l'érection d'une croix sur l'historique Rocher de la Chapelle. Il y a quelques années, la vieille croix de bois qui occupait ce site s'était écroulée pourrie par les intempéries qu'elle avait dû subir durant de nombreuses années. La nouvelle croix mesure 45 pieds et 6 pouces de hauteur, et elle est de forme carrée dont les côtés ont 3 pieds par 3 pieds. Entièrement faite de fibre de verre, elle a été complètement fabriquée chez M. Aurèle Marois, de Montmagny. C'est la seule croix de fibre de verre de cette dimension au Canada, et c'est la seconde à être érigée en Amérique du Nord.

**J'accuse le gouvernement libéral de vouloir faire  
disparaître le comte de Montmagny (Jean-Paul Cloutier)**

## Trois jeunes gens blessés dans un accident d'auto

Trois jeunes hommes dont l'âge varie de 16 à 19 ans, ont subi des blessures dimanche vers 1 heure du matin, sur la rue St-Jn-Baptiste à Montmagny, quand l'auto qu'ils occupaient est venue donner contre un poteau téléphonique.

Il s'agit du conducteur, Charles Chabot de Montmagny, qui a subi de multiples contusions, de Harold Coulombe, également de la Cité, à qui on a dû faire 3 points de suture au front, et de Denis Baillargeon de St-Pierre qui souffre de blessures au visage.

Tous les trois ont été conduit à l'Hôtel-Dieu de Montmagny. Le jeune Coulombe a pu quitter l'institution après avoir reçu les soins qui nécessitait son état.

Deux autres passagers prenaient place dans le véhicule. Ce sont Marcel Boudreau de Montmagny, et M. Gagné de St-Pierre. Tous les deux s'en sont tirés indemnes.

Apparemment les jeunes gens avaient quitté le "Fenil" vers 12 h. 15 pour aller faire une balade dans une auto convertible Pontiac 65. Circulant sur la rue St-Jean-Baptiste à une vitesse qui n'a pas été déterminée, le conducteur aurait perdu la maîtrise de la voiture qui alla s'écraser sur un poteau, situé en face de l'Hôtel Central. La Pontiac est une perte totale.

Le constable Raymond Gaudreau de la police municipale

s'est rendu sur les lieux et a débuté une enquête qui se poursuit à la Sûreté de la Cité. Des développements sont attendus dans cet accident.

### ACCROCHAGES

Vendredi dernier, vers 10 h. p.m., à l'intersection de la 3ième Avenue et de la 7e Rue, une auto de marque Pontiac 65, conduite par Mme Desneige Ringuet, de Montmagny est venue en collision avec un camion de Nettoyeur Montmagny, conduit par M. Henri Marois. Les dommages aux véhicules s'élevèrent à environ \$400.

Le lendemain, samedi, à 7 h. p.m., un autre accrochage survenait, cette fois au coin du Boulevard Taché et du Bassin.

Suite à la page 12

## Première assemblée des Gardes paroissiaux de St-Thomas de Montmagny

A cette assemblée, un conseil provisoire fut formé sur proposition de M. Bertrand Boily, secondé par M. André Bernier.

### Conseil civil

Président: M. André Bernier, proposé par M. Roger Fortin et secondé par Par M. Vallier Boudreault.

Vice-président: M. Roger Fortin, nommé par le président.

Secrétaire-trésorier: M. Paul-Henri Gaudreau, proposé par M. Roger Fortin et secondé par M. Jacques Poirier.

### Conseil militaire

M. Gilles Têtu, proposé par M. André Bernier, et secondé par M. Bertrand Boily a été élu commandant.

Capitaine: M. Jacques Poirier nommé par le commandant.

Lieutenant: M. Denis Paradis, accepté à l'unanimité.

Comme nos cadres ne sont pas complets, nous demandons à toutes les personnes intéressées de donner leur nom soit au président, au vice-président ou au secrétaire-trésorier.

Comme le costume est assez dispendieux, s'il se trouvait des bienfaiteurs qui seraient intéressés à nous venir en aide, ils seront les bienvenus. Faire parvenir votre don au secrétaire-trésorier, 10 Ave Charles A. Paquet, Montmagny.

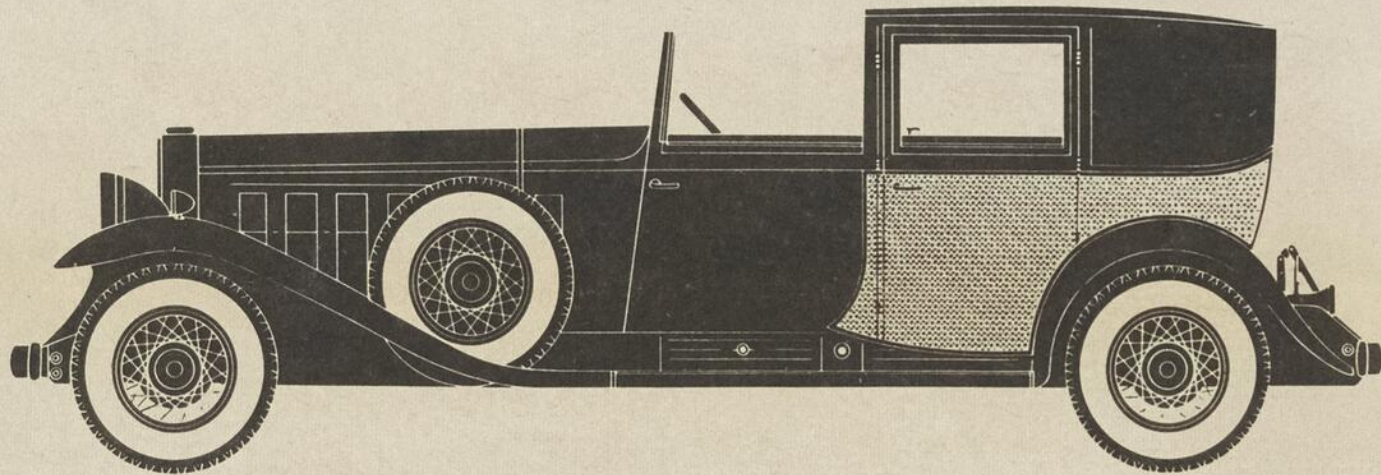


## A ECHANGER

Hôtel moderne équipé | Situé endroit agréable  
Possibilité de licence | St-Damien-Station  
S'adresser: Tél. 469-2144  
469-2275

## A VENDRE

CHALET MEUBLE, situé dans l'Anse de Berthier et en bordure de la grève. Chauffage à l'huile, électricité 220V. Grand terrain avec terrasse et quai. Puits artésien. A sacrifier pour cause de déménagement. S'adresser à Martin Morin, Tél.: 567-0561 (Sherbrooke). J.N.O.



Ne vous attendez pas de trouver une Cadillac 1931, mais vous trouverez chez...

# BEDARD AUTOMOBILES LTEE

116 ouest, rue St-Jean-Baptiste

MONTMAGNY

Tél.: 248-3553

**PROFITEZ  
DES MEILLEURES OFFRES  
DE VOITURES D'OCCASION  
EN VILLE**

1965 PONTIAC Laurentien Sedan, V8 Aut. P.B. P.S. Radio, Auto.	\$2325
1965 DODGE Sedan 6 cyl. automatique	\$2165.
1964 BUICK Le Sabre Sedan Hard. B. 6 cyl. P.B. P.S. Aut. Radio Vitres électriques	\$2375.
1964 OLDSMOBILE Super 88 Sedan Hard. 6 cyl. P.B. P.S. Radio Auto.	\$2185.
CHEVROLET Sedan 6 cyl. Automatique, Radio	\$1195.
1962 VOLKSWAGEN voiture très économique qui convient à toutes les bourses	\$ 545.
1961 STUDEBAKER Sedan 6 cyl. ordinaire	\$ 380.
1961 (2) FORD V8 et 6 cyl. automatiques	
1960 VAUXHALL Sedan 4 cylindres	\$ 235.
1956 CHEVROLET 6 cyl. ord. Prix d'aubaines	\$ 520.

OUVERT POUR LA VENTE  
JUSQU'À 10 H. P.M.

SERVICE 24 HEURES PAR JOUR.

## faites-vous un voyage ?



### consultez votre agent du Canadien Pacifique

- Trains à dôme panoramique
- Tarifs modiques de chemin de fer
- Croisières sur les Grands Lacs en Alaska et aux Antilles
- Hôtels d'un océan à l'autre
- Traversées transatlantiques
- Service aérien au Canada et entre cinq continents

J. R. Patenaude,  
Gare du Palais,  
Québec.

VOYAGEZ  
**Canadien Pacifique**

TRAINS / CAMIONNAGE / BATEAUX / AVIONS  
HÔTELS / TÉLÉCOMMUNICATIONS  
LA COMPAGNIE DE TRANSPORT LA PLUS COMPLÈTE DU MONDE



Cette photo a été prise par une des compagnes de Danièle Gobeil lors du voyage de fin d'année scolaire qu'un groupe d'écolières ont effectué lundi, soit à peine quelques heures avant sa mort tragique. On aperçoit ici la jeune étudiante, enjouée au milieu de ses compagnes, dans la Vieille Capitale.

## Une jeune écolière de Montmagny perd la vie accidentellement

Une deuxième accident mortel à s'être produit dans les limites de la Cité de Montmagny, durant le long congé de la fin de semaine de la fête de la Reine, est survenu lundi soir en face de l'Hôtel-Dieu de Montmagny, sur la route 2, communément appelée la "route de la mort".

Une jeune écolière, Mlle Danielle Gobeil, 15 ans, fille de M. et Mme Emmanuel Gobeil de Montmagny, a été heurté par une auto alors qu'elle venait à peine de descendre d'un autobus qui la ramenait elle et une quarantaine d'autres écolières d'une excursion dans la Vieille Capitale. Conduite à l'hôpital tout proche, on a pu que constater son décès.

Le tragique accident est survenu en face de la demeure des parents de la victime. La jeune fille après être descendue de l'autobus s'est dirigée vers l'arrière de celui-ci et s'est engagée sur la chaussée pour traverser. Une auto roulant en direction de Québec est arrivée juste à ce moment et a happée au passage l'écolière.

Des passagères de l'autobus, qui venait à peine de démarrer, ont également vu l'auto renverser leur compagne. Des cris de stu-

peur fusèrent alors dans le véhicule que le conducteur stoppa puis fit reculer. Les passagères ont pu voir leur amie gisant au milieu de la route.

L'automobiliste impliqué dans cet accident, M. Raymond Chiasson, de Montréal, n'aurait vu la jeune fille qu'à la toute dernière minute et n'a pu éviter la tragédie. Ce dernier voyageait en compagnie de son épouse et de son

beau-frère. Il venait du Nouveau-Brunswick et se dirigeait vers la métropole.

Ce sont les agents de la Sûreté provinciale du poste de Montmagny, qui se sont rendus sur les lieux pour les constatations d'usages.

Nous offrons à M. et Mme Gobeil ainsi qu'aux membres de la famille, nos plus sincères sympathies.

### A notre chère Danielle:

*Danielle était pour nous une amie sincère et digne de nos secrets. Jeune et pleine de gaieté, elle semait la joie partout sur son passage. A 14 ans, qui pouvait penser qu'elle partirait pour un voyage sans retour. C'est comme une partie de notre coeur qu'elle apporte avec elle dans l'éternité.*

*En classe, son attention au cours nous prouvait son désir d'apprendre et sa bonne volonté. C'était aussi une fille franche, ce qui la faisait apprécier de nous toutes. C'était le bout-en-train de la classe et de sa famille. Elle aimait divertir ses jeunes frères et*

*soeurs et parfois leur offrait un air de piano.*

*Notre dernière journée avec elle, se passa dans la joie. Ce fut un très beau voyage avec une fin tragique.*

*Elle désirait tellement cette journée, elle en parlait souvent. Elle avait hâte de raconter à ses parents cette magnifique journée, malheureusement elle partit vers une vie meilleure à quelques pas du foyer.*

*C'était un compagne idéale avec qui il faisait bon vivre.*

*Danielle tu resteras toujours dans notre coeur.*

*Une compagne de classe.*

## Ouverture officielle de la campagne pour la santé mentale

Mardi soir dernier, son Honneur le Maire Adrien-J. Collin, présidait une séance spéciale du Conseil municipal de la Cité de Montmagny, a ouvert officiellement la campagne-éclair de l'Association Canadienne pour la santé mentale. Plusieurs dames de Montmagny se sont groupées pour effectuer cette campagne qui mérite notre encouragement.

Un comité a été formé à Montmagny comprenant Mmes Paul-Emile Charbonneau, Gabrielle Denault, Donat Morin, Paul-René Caron, Gérard Maurais, sec, Benoît Scherrer et Jean Poitras. Mme Georges Lepage est la grande responsable pour la Côte-du-Sud et c'est Mme Jean-Luc Lavallée qui est en charge de la Cité de Montmagny.

Nous admettons tous aujourd'hui l'urgente nécessité d'aider le malade mental à se réhabiliter dans la Société. C'est un des objectifs que poursuit l'association canadienne pour la santé mentale. Dans ce domaine, beaucoup reste à faire et c'est pourquoi il importe de semer les grains de bonheur à pleine volée... Vous êtes donc tous appelés à vous faire semeur de bonheur à l'occasion de la vente du papillon de l'association canadienne pour la santé mentale, le vendredi 3 juin.

C'est le temps le plus favorable de l'année pour semer des grains de bonheur en achetant le papillon que vous offriront les dames de la Santé Mentale, le vendredi 3 juin.

Semez un grain de bonheur dont les fruits bienfaisants seront porteurs de joie humaine et de santé mentale pour une catégorie entière de malades...

## Les soumissions pour le Centre Culturel sont ouvertes

A l'occasion d'une assemblée spéciale tenue à l'Hôtel de Ville de la Cité de Montmagny sous la présidence du maire Adrien-J. Collin, on a procédé à l'ouverture des soumissions pour la construction du Centre Culturel de Montmagny.

L'ouverture des soumissions s'est faite par son Honneur le maire Collin, en présence du greffier Me Paul Dolan, de l'assistant-greffier M. Roland Collin, des membres du Conseil et des contribuables qui s'étaient rendus à la Salle du Conseil pour cette occasion.

Trois contracteurs avaient présenté des soumissions, et fait à noter, aucun contracteur de la région immédiate de Montmagny n'avait soumissionné pour le pro-

jet. La firme Paradis et Nicole de Ste-Foy, Québec a le chiffre le plus élevé avec \$312,184.00 alors que Pelletier et Martin Ltée de La Pocatière fixent le montant à \$304,700. Le plus bas soumissionnaire est Wilfrid Légaré Inc., de Québec avec \$301,450.00.

On sait que la contribution des gouvernements provincial et fédéral s'applique seulement pour le premier \$200,000 et que les contribuables de Montmagny auront à payer entièrement le \$100,000 supplémentaire, si le contrat est donné à ce prix.

Pour l'instant, le contrat n'a pas encore été accordé, et le maire a déclaré qu'il faudrait étudier sérieusement les soumissions avant de prendre une décision.

### La Corporation de Prêts du Québec

(fondée en 1924)

Membre de l'Ass. Canadienne des Courtiers en Valeurs Mobilières

ACHAT ET VENTE D'OBLIGATIONS

Actions & Fonds Mutuels

Consultez notre représentant autorisé

**Eutrope Méthot**

2, St-Jean-Baptiste-ouest Tél.: 248-0669 Montmagny



C.P. 1124,  
Montmagny

### Léo Boulet

Commerçant de chevaux  
et vaches laitières

Toujours en mains: Chevaux et vaches  
spécialement pour laitiers, de première qualité.

Ecurie: Route Trans-Canada, près de L'Espinay  
Téléphone: 246-5480 — Cap St-Ignace

Conditions paiement faciles

<b>SERVICE GRATUIT</b>	
du posage de pré-larts, tapis ou tulle achetés de	
<b>Bertrand Blanchard</b>	
151, 11 <sup>e</sup> Rue — Montmagny	
Vous ne payez que le prix courant.	
Pour échantillons ou estimé, venez ou téléphonez à 248-1555	

LP

PROUVEZ LE MIEUX est synonyme de

**LEMIEUX & PROULX INC.**

Case Postale 11 - 47 est, rue St-Jean-Baptiste - Montmagny

GROS et DETAIL

Bois - matériaux de construction en général

Téléphone:  
248-3400

Entreposage de fourrure

Quincaillerie  
Ferronnerie  
Plomberie  
Peinture  
Tapisserie  
Vaisselle  
Vitres  
Cadeaux

Réparation - Lustage - Nettoyage par procédé "Hollander"

# EDITORIAL

## Le candidat libéral et la liberté de la presse

“Patronage, intérêt général et journalisme — Avons-nous combattu en vain? (lire en page 4)”. Ce sont là deux titres que l'on pouvait lire en première page de l'autre journal local la semaine dernière. Pourtant, en regardant cette édition d'un bout à l'autre, il était impossible de trouver les articles correspondant avec ces titres. On pouvait même constater que ce journal n'avait pas d'éditorial, ce qui semblait assez curieux.

Connaissant le rédacteur de cet hebdomadaire, nous savions qu'il n'aurait jamais publié un journal sans éditorial. Alors nous avons commencé à nous poser des questions.

Il a fallu qu'il se passe quelque chose pour expliquer cette anomalie. Après avoir retourné la question dans tous les sens, une seule possibilité est venue à notre esprit: le journal a été censuré et on a remplacé l'éditorial par des communiqués sans importance.

Mais qui pouvait avoir intérêt à accomplir un acte aussi peu démocratique? Pour trouver la réponse à cette question, nous avons étudié le titre paru en première page et nous l'avons transposé dans l'actualité. La réponse sautait aux yeux. En parlant de patronage, on se trouvait à toucher celui qui veut prendre le contrôle sur tout le patronage qui se fait malheureusement encore dans le comté de Montmagny, soit le candidat libéral. Ne s'est-il pas vanté d'être un grand patronneux par sa petite exhibition au Foyer D'Youville?

Devant un tel état de choses, que penser d'un candidat qui une fois élu député se permettrait de museler la presse afin de mieux tromper ceux qui l'auraient élu? Est-ce là un risque que nous pouvons courir alors que le gouvernement libéral tente d'éliminer le comté de Montmagny? Ce sera à l'électorat de décider le 5 juin de ce qu'il doit faire, mais nous espérons que ceci pourra l'éclairer sur les possibilités du candidat libéral.

D'autre part, cette séparation du journal concerné de l'imprimerie ou il est né, annoncée il y a quelques semaines, peut à un tel moment prendre l'allure d'une farce, car le personnel de l'hebdo semble avoir gardé une grande dépendance envers l'imprimerie. Il ne peut publier quoi que ce soit qui ne soit à l'idée des dirigeants de l'imprimerie. Un journaliste ainsi privé de sa liberté d'expression ne doit certes pas être satisfait, et nous le comprenons pleinement.

Toutes ces suppositions nous amènent à émettre une protestation devant de tels agissements, et nous offrons nos colonnes pour publier cet éditorial qui a subi un sort aussi anti-démocratique.

A. C.

### COUPON D'ABONNEMENT

J'aimerais m'abonner au journal LE PEUPLE

pour une période de .....

Ci-inclus ..... en paiement de cet abonnement.

NOM .....

ADRESSE .....

Taux d'abonnement: Canada \$2.00 pour 1 an  
\$5.00 " 3 "  
E. Unis \$2.50 " 1 "

Retournez ce coupon à:

Journal "Le Peuple",  
7, rue Du Peuple,  
C.P. 128, Montmagny.

# le peuple

MONTMAGNY  
hebdomadaire  
publié  
le jeudi

A la Rédaction:  
André Collin  
Thomas Tremblay  
Paul Gros d'Aillon  
C.P. 128

ORGANE DE LA CÔTE-DU SUD  
DEPUIS 1900



Le Ministère des Postes à Ottawa a autorisé l'affranchissement en numéraire et l'envoi comme objet de deuxième classe de la présente publication.



## “Soyez du nombre au Canada”

Officiellement, le recensement va débiter le mercredi 1er juin 1966, mais très peu de personnes dans la région de Montmagny-L'Islet recevront un appel téléphonique de la part du recenseur ce jour-là. De fait, seule une faible partie de la population du secteur sera dénombrée durant la semaine du 1er juin.

En principe, le recensement débute le 1er juin pour se poursuivre jusqu'à ce qu'il soit terminé. A vrai dire, du fait que la majorité des agents recenseurs effectuent ce genre de travail pour la première fois, seul un petit nombre de personnes seront dénombrées la première journée. Le deuxième jour, soit le jeudi 2 juin, les agents se réuniront avec le commissaire du recensement pour étudier les problèmes auxquels ils auront eu à faire face dans l'exécution de leur tâche.

On a précisé que c'est donc la troisième journée que le recensement battra son plein. Cependant, il faut remarquer que la troisième journée tombe un vendredi et, même si quelques agents recenseurs consentent à travailler le samedi, ce n'est qu'au cours de la semaine commençant le lundi 6 juin que le gros du dénombrement s'effectuera.

Les formules de recensement feront l'objet d'un examen minutieux de la part du commissaire; par la suite, on les vérifie de nouveau au bureau régional du Bureau fédéral de la statistique, soit à Montréal dans le cas du district dont il s'agit ici. Toutefois, la compilation des chiffres et la publication des données mêmes du recensement se feront à Ottawa, une fois que les formules auront été dépouillées au moyen des calculatrices électroniques.

On insiste sur la nécessité qu'il y a d'obtenir le concours du public. Il précise que cette nécessité se trouve clairement énoncée dans le slogan qu'on a choisi pour le Recensement de 1966, à savoir “Soyez du nombre au Canada”. La loi exige que chaque personne réponde aux diverses questions du recensement, mais ce n'est qu'avec la collaboration spontanée du public que les résultats seront complets et précis.

Il faut rappeler également le caractère confidentiel des réponses fournies aux questions du recensement, précisant que quiconque travaille au dénombrement que dirige le Bureau fédéral de la statistique prête, à cette fin, le serment du secret.

### Selon le Club Automobile Notre réseau routier: un anachronisme

“Le triste bilan routier de la province de Québec reflète bien l'état archaïque de notre réseau routier”, prétend le Club Automobile Québec. “Sauf dans la région de Montréal qui a été particulièrement favorisée, les routes du Québec non seulement ne répondent pas aux exigences du trafic moderne mais constituent pour la plupart des sentiers de la mort”.

Tout en notant l'amélioration qu'apporte le parachèvement de la route trans-canadienne - malgré ses défauts - le Club regrette que des centres comme la Mauricie et la Côte-du-Sud, pour n'en nommer que deux, soient encore desservis par des routes abondamment rapiécées et extrêmement dangereuses, compte tenu des besoins qu'elles remplissent. Entre autres, certains tronçons de la route 2, entre Lavaltrie et Montréal, entre Pointe-du-Lac et Ste-Anne-de-la-Pérade, entre le pont de Québec et Montmagny, sans compter de nombreuses actions entre Montmagny et la Gaspésie, sont tout simplement un anachronisme intolérable en 1966.

Rappelant que les grandes autoroutes modernes réduisent des deux tiers la mortalité, le Club s'interroge sur l'opportunité de construire encore des routes à chaussées non séparées. “Un réseau routier convenable est la pierre angulaire de tout développement économique d'envergure”, poursuit le Club, et les fortes dépenses qu'il entraîne sont à la longue compensées par le progrès qui en découle”.

### LESAGE ATTAQUE UN GREVISTE

Le premier ministre du Québec, M. Jean Lesage, a arraché une pancarte des mains d'un gréviste, hier devant le parlement de l'Etat du Québec.

Il était huit heures du matin, M. Lesage arrivait dans sa Cadillac au Parlement. En débouchant dans la courbe de l'allée qui conduit à la porte du siège du gouvernement, le premier ministre aperçut une centaine de piqueteurs qui déambulaient en exhibant des pancartes.

#### PROFESSIONNELS

Il s'agissait des “professionnels” à l'emploi du gouvernement qui, après avoir en vain tenté de négocier un contrat de travail avec la province se sont mis en grève depuis deux semaines.

M. Lesage, visiblement harrassé, le visage rouge, descendit de sa limousine. Au lieu de se diriger vers la porte, il marcha d'un air courroucé vers les piqueteurs et leur demanda si les négociations avaient repris. On lui dit que non.

C'est alors que s'approcha du premier ministre l'un des grévistes portant une pancarte sur laquelle on pouvait lire: “Qui s'instruit s'appauvrit”.

— Qu'est-ce que ça veut dire, ça? demanda M. Lesage en colère.

— Ça veut dire que ça ne sert à rien de s'instruire si on ne peut pas trouver de situation et se faire payer”, de répondre l'interrogé en haussant les épaules. Et d'ajouter: “Les plombiers et les électriciens gagnent plus que nous.”

C'est alors que le premier ministre, furieux, arracha la pancarte des mains du piqueteur et la déchira.

— C'est honteux ce que vous faites-là, de dire M. Lesage. Ce n'est pas professionnel... Je ne suis pas fier de “mes” professionnels”.

— “C'est bien réciproque, lui répliqua l'un des professionnels, nous ne sommes pas fiers de vous”.

Cette réplique fit monter le sang au visage du premier ministre qui, rompant la discussion, empoigna la porte du Parlement et disparu en claquant les talons.

De l'avis de tous les journalistes qui accompagnent le premier ministre dans sa tournée, M. Lesage est maintenant dans un état constant de tension. Mardi soir, à Valleyfield et à Dorion, il a essuyé plusieurs rebuffades. Les assistances à ses assemblées se font de plus en plus maigres. On l'interrompt sans cesse: des candidats libéraux indépendants le narguent, des gens l'interpellent vertement.

A Rimouski, son propre candidat lui a adressé, sur l'estrade et devant toute l'assistance, de durs reproches. Les ministres semblent absents de la lutte. M. Lesage qui a déjà menacé, en Abitibi, un auditeur de lui casser la figure, a perdu, hier, le contrôle de ses nerfs.

MONTREAL-MATIN,

## D'ici le 5 juin...

A titre d'information pour nos lecteurs, nous transmettrons, d'ici les élections provinciales, les horaires d'assemblées tenues par les candidats de tous les partis, à condition qu'on veuille bien nous les faire parvenir.

### M. J.-P. Cloutier poursuit sa campagne à travers le comté de Montmagny

Poursuivant sa tournée qui l'amène pour une seconde visite dans toutes les paroisses du comté de Montmagny, M. Jean-Paul Cloutier, candidat de l'Union Nationale parlera à Ste-Lucie ce soir. Le député de Montmagny rencontrera ses électeurs de Cap St-Ignace samedi soir à 8 heures, et il tiendra deux assemblées dimanche. Il sera à St-Pierre après

la grand-messe et à St-François, le soir à 8 heures. Mardi soir, M. Cloutier se rendra au Lac Frontière pour tenir ensuite une assemblée le jeudi soir 2 juin, à Notre-Dame du Rosaire. Le lendemain, vendredi 3 juin, le candidat de l'Union Nationale sera à St-Fabien et il terminera sa campagne à Montmagny la veille du scrutin, le samedi, 4 juin.

### Assemblée de Me Gabriel Loubier à St-Vallier vendredi

Le dynamique député de Bellechasse depuis 1962, Me Gabriel Loubier, tiendra une assemblée vendredi soir, à 8 heures, à la salle paroissiale de St-Vallier. Le candidat de l'Union Nationale dans le comté de Bellechasse sera accompagné de plusieurs orateurs parmi lesquels on note M. René Lemieux, maire de St-Vallier, les députés des comtés voisins et Me Robert B. Lafrenière.

Ce soir, Me Loubier sera à la salle du Couvent de St-Nérée, et

samedi soir, il tiendra une assemblée à la salle du collège de St-Gervais. Dimanche, le jeune député de Bellechasse parlera à la salle paroissiale de Ste-Sabine après la messe, et le soir à 8 heures, il rencontrera la population de St-Camille à la salle paroissiale de l'endroit. Mercredi, le 1 juin, une assemblée sera tenue à la salle paroissiale de Buckland et le lendemain, le candidat de l'Union Nationale prendra la parole à la salle de l'école à St-Lazare.

### Le Dr Fernand Lizotte fera un grand ralliement à Ville St-Pamphile dimanche

Le candidat de l'Union Nationale dans le comté de L'Islet, le Dr Fernand Lizotte tiendra un grand ralliement à Ville St-Pamphile dimanche après-midi à 2h.30. Il sera accompagné de plusieurs orateurs de marque parmi lesquels Me Gabriel Loubier, député de Bellechasse.

Le député de L'Islet depuis 1948, sera à la salle Leclerc de L'Isletville ce soir, au Centre récréatif de Ste-Perpétue ven-

dredi et à St-Eugène samedi. Ces trois assemblées sont cédulées pour 8 h. 30 hres. Dans la journée de dimanche, le Dr Lizotte sera au Couvent de St-Omer à 11 heures a.m., à St-Pamphile dans l'après-midi et à St-Aubert le soir à 8 h. 30 hres. Lundi, mardi, mercredi et jeudi, le député de L'Islet se rendra successivement au Couvent de Ste-Louise, à St-Damase, à Tourville et à St-Marcel. Ces assemblées auront lieu à 8 h. 30 p.m.

## A l'A.P.M. du couvent

Le 4 mai l'assemblée générale de l'A.P.M. du Couvent réunissait près de 150 parents et Titulaires du cours secondaire du Couvent Notre-Dame.

Après la prière et le cordial mot de bienvenue de Mme Paul R. Caron. Lecture du procès verbal de la dernière assemblée par Sr. St-Thérèse qui remplace Sr. Ste-Marguerite-Marie, directrice, absente pour cause de maladie. Nous lui souhaitons un prompt rétablissement.

Rapport du secrétaire-trésorier, M. Gaulin faisant savoir que la Caisse est au montant de \$43.15.

Pour suivre le bureau de direction a eu l'heureuse idée de souligner la fête des Mères. Mme Juneau a été choisie au hasard la maman de la soirée, une magnifique gerbe de roses lui a été remise par Mme Emile Corneau. Pour mettre une vote gaie à cette réunion un groupe d'élèves de 8e année dirigée par Mlle Caron nous ont interprété deux magnifiques chants. Grand succès de Gilbert Bécand!

Quand les bateaux et sur la plus haute Colline. Merci à ces jeunes et souhaitons qu'ils continuent de cultiver leurs talents pour mettre du bonheur en

soi et en répandre autour d'eux.

Présenté par M. Jacques Morin, le Dr. G. Gauthier nous a entretenu du sport d'été et de la santé chez nos adolescents. Le sport est nécessaire dit-il pour le développement générale, il est recommandé et l'on ne peut faire autrement, nous avons besoin de détente sur n'importe quelle forme. Le sport est une formation physique et intellectuelle et permet des effets plus rapides, et pour se donner à coeur joie au sport. Le Dr. Gauthier, en terminant, conseille aux parents d'instruire les jeunes sous les précautions à prendre pour que le sport reste sain et ne soit pas la cause de maladie et d'accidents.

Dans le mot de la fin l'abbé Lizotte remercie l'éloquence conférencier de son intéressant exposé et dit que nous devons nous suivre de tous ce que nous est fournis pour glorifiant Dieu. Puis, en dégustant un agréable goûter, on échange ses impressions, ses opinions, on parle de ses problèmes et l'on établit des contacts qui soutiendront dans la tâche ardue de l'éducation.

La secrétaire.

# "J'accuse le gouvernement libéral de vouloir faire disparaître le comté de Montmagny"

(Jean-Paul Cloutier)

Devant une salle remplie à craquer, M. Jean-Paul Cloutier, député de Montmagny depuis 1962 et candidat de l'Union Nationale a déclaré: "J'accuse le gouvernement libéral, par ses commissions, de vouloir faire disparaître le comté de Montmagny, en le séparant en deux parties, dont l'une irait s'ajouter à L'Islet et l'autre à Bellechasse".

M. Cloutier a ajouté que les libéraux voulaient ainsi affaiblir la voix des comtés ruraux en Chambre et se libérer d'au moins un des trois députés concernés de l'Union Nationale que l'électorat retournera à l'Assemblée législative, pour défendre les droits acquis de la région.

Le candidat de l'Union Nationale a poursuivi en expliquant que si la population tenait à conserver le nom historique de Montmagny, elle se devait de réélire un député qui s'engage à défendre l'entité économique, démographique de réseau de voirie et de structures sociales que forment la Cité de Montmagny et les municipalités de comté qui travaillent ensemble depuis si longtemps. M. Cloutier a ajouté qu'on ne pouvait pas permettre que des régions déjà défavorisées en de trop nombreux domaines soient encore affaiblies en leur enlevant un facteur important de revendications.

A l'occasion de cette assemblée qui se tenait à l'école St-Pie X, le député de Montmagny était accompagné de Me Gabriel Loubier, député de Bellechasse et de Me Robert-B. Lafrenière. M. Cloutier a souligné qu'il était le premier candidat à une élection provinciale à tenir une assemblée dans cette partie de la Cité qui était il n'y a pas tellement longtemps, la municipalité de la paroisse de St-Thomas.

Ignorant complètement ses adversaires, M. Cloutier a voulu signaler les mesures positives et constructives de ses interventions comme député, dont les unes ont été acceptées par le gouvernement, et les autres, in-

sérées au programme de l'Union nationale.

Il a mentionné cette suggestion qu'il avait faite que le gouvernement provincial intervienne dans la nomination des zones désignées, avec le résultat que le comté de Montmagny peut maintenant jouir de subventions à 100 p.c. pour les travaux d'hiver ainsi que des avantages de cette loi favorisant la décentralisation industrielle.

Il a également parlé de ses représentations concernant le point de saturation, où en était rendue la taxation municipale et scolaire, précisant que M. Lesage avait conseillé au ministre Gérin-Lajoie de ne pas se frotter à Jean-Paul Cloutier en matière de financement municipal et scolaire.

M. Cloutier a invité ses électeurs à voter pour un gouvernement devant disposer d'hommes pratiques et de bon sens, et non pour un groupe s'offrant en spectacle de contradictions dans leurs gestes et déclarations, ou d'idéologies contradictoires. "Comment voulez-vous, a-t-il remarqué, que les hommes d'affaires sérieux et les investisseurs aient confiance en une équipe qui n'est même pas capable de s'entendre sur ses propres idées et décisions".

Pour favoriser la décentralisation industrielle, le candidat a

rappelé qu'il avait proposé la formation d'une banque d'expansion industrielle et de comités de financement régionaux.

Il s'est également prononcé pour l'établissement de compagnies de la Couronne, en autant qu'elles viennent combler un vide, qu'elles s'en tiennent à un rôle supplétif et qu'elles fassent place à l'industrie privée, quand une situation est revenue au normal dans un centre déficient.

M. Cloutier a dit que l'un des points du programme de l'Union nationale qui lui tenait le plus à coeur, c'est celui qui prévoit l'institution d'un ministère des sports et loisirs, dont notre jeunesse et notre population ouvrière a un besoin urgent.

Pour leur part, les deux orateurs invités du candidat ont procédé à une rétrospective des réalisations et gestes concrets posés par Jean-Paul Cloutier, pendant les quatre années qu'il a agi comme député de Montmagny. Me Loubier a prêté que la responsabilité et la capacité démontrées par le candidat UN de Montmagny lui réservaient assurément un poste de ministre dans un prochain cabinet dirigé par M. Johnson.




**FIER PAPA?**

La Sun Life offre plusieurs plans modernes qui intéressent particulièrement le nouveau papa. Que vous ayez besoin d'assurance sur votre propre vie, d'un revenu familial advenant votre décès ou de fonds pour garantir l'instruction du nouveau-né, vous constaterez que la Sun Life a la réponse à votre problème. Communiquez avec nous sans délai.

**René Adam**

Trois-Saumons P.Q.  
Tél.: 247-5624

**SUN LIFE DU CANADA  
COMPAGNIE  
D'ASSURANCE-VIE**



**CKBM**


Du lundi au vendredi  
à  
12.30 p.m.  
&  
5.30 p.m.

Vous avez  
**RENDEZ-VOUS**  
avec  
**JEAN PROFITE**

Une présentation  
de  
**La Brasserie DOW  
du Québec Ltée**

**JULES COTE LTEE**  
agent pour  
la région.

**JE SUIS UN DE VOS VOISINS**



**L'assurance-vie est ma profession**

Puis-je vous être utile?

**Ls-P. Fortin**

C.P. 1033 Tél.: 248-2960  
Montmagny  
**SUN LIFE DU CANADA**

**MATERIAUX DE CONSTRUCTION**

A L'ISLETVILLE ET A MONTMAGNY

**JOS PROULX**

PLANCHES MURALES — CONTRE-PLAQUE — BRIQUES  
BLOCS DE CIMENT — LAINE MINERALE — CIMENT  
CHEMINEES FIRE CHIEF — PEINTURE GLIDDEN etc.

Montmagny — 3, rue Du Peuple — L'Isletville  
Tél.: 248-1722 247-5262



QUEBEC

D'ABORD



En votant **JEAN-PAUL CLOUTIER**  
les intérêts du comté  
sont sauvegardés

## HORAIRE des ASSEMBLEES



de **J.-Paul CLOUTIER**



CANDIDAT DE L'UNION NATIONALE  
DU COMTE DE MONTMAGNY

Samedi, 28, Cap St-Ignace 8h.  
Dimanche, 29, St-François 8h.



M. J.-Paul Cloutier,  
candidat U.N.

### ORATEURS INVITES

FERNAND LIZOTTE, député de L'Islet  
GABRIEL LOUBIER, député de Bellechasse  
PAUL ALLARD, député de Beauce  
Me ROBERT-B. LAFRENIERE  
JEAN-PAUL COOK  
M. ALBERT RIOUX  
et autres invités de marque.



### ASSEMBLÉES U.-N.

Dimanche 29 " St-Pierre (après la Gr.-messe)  
Jeudi 2 juin Notre-Dame du Rosaire 8h.  
Vendredi 3 " St-Fabien 8h. p.m.  
Samedi 4 " Montmagny 8h. p.m.  
(Ecole St-Pie X)

### Gomité Central

DE L'UNION NATIONALE  
pour le comté de Montmagny  
EST SITUE SUR  
LA RUE DE LA FABRIQUE,  
AU LOCAL DE LA J.O.C.  
A MONTMAGNY

Tél. : 248-2971  
248-2819

Pourquoi le comté de Montmagny

**votons**

s'en irait-il dans l'obscurité???

**JEAN-PAUL CLOUTIER**



Ce véhicule qui était occupé par trois jeunes gens de St-Charles de Bellechasse a capoté à deux reprises après que le chauffeur eut fait des efforts désespérés pour tenter d'éviter de frapper un piéton. Malheureusement, il accrocha M. Zéphir Coulombe au passage, et ce dernier succombait quelques minutes plus tard.

## M. Zéphir Coulombe est tué par une automobile

Un tragique accident a coûté la vie à un septuagénaire de Montmagny, dimanche dernier, vers 8 heures du matin.

La victime, M. Zéphir Coulombe, 78 ans, de la rue C. de Beaumont, a été happé par une auto

alors qu'il traversait le Blvd Taché. Conduit immédiatement à l'Hôtel-Dieu de Montmagny, son décès fut constaté par le Dr Richard dès son entrée dans cette institution.

L'accident est survenu en face

du Manoir des Erables. M. Coulombe qui se rendait à l'office dominical se trouvait à ce moment au milieu de la chaussée quand une petite auto conduite par M. Noel Pelchat, 18 ans, de St-Charles de Bell. est venu le heurter.

Le conducteur en apercevant le piéton voulut éviter la tragédie, et donna un coup de volant vers la droite. C'est alors que le véhicule heurta l'accotement de la route, puis capota entraînant la malheureuse victime dans sa course.

Le jeune Pelchat de même que trois autres passagers qui prenaient place dans la voiture s'en sont tirés avec des blessures légères. Tous les quatre, ils se rendaient à un congrès 4-H, à Rivière-du-Loup.

Les agents Roger Morin, de la Sûreté municipale de Montmagny, et Rémi Harvey, du poste local de la P.P., ont recueilli les renseignements habituels.

M. Coulombe est le père de M. Raymond Coulombe, gérant du Centre Civique, à qui nous adressons nos condoléances ainsi qu'à sa famille.

## Le Dr Cajetan Gauthier, conférencier invité à l'A.P.M. Beaubien

Le 11 mai dernier avait lieu à l'école St-Thomas, la dernière réunion de l'Association Parents-Maîtres pour l'année scolaire en cours.

Les parents se sont rendus nombreux pour entendre le docteur Cajetan Gauthier traiter d'un sujet dont il est devenu permis de parler publiquement "La sexualité".

Le sexe, a dit le conférencier, est d'abord un état purement biologique auquel vient ensuite se greffer la morale.

La sexualité peut se comparer à un triangle dont les trois éléments principaux seraient la connaissance, l'amour et le désir. On ne doit pas faire de la sexualité un veau d'or et vivre pour le sexe; il ne saurait jamais jamais seul combler la vie d'une personne normale. Par contre, on ne lui donne pas toujours la place qui lui revient dans la vie du couple et c'est ce qui explique pour une bonne part la froideur d'une foule de ménages après quelques années de vie commune. Faire complètement abstraction du sexe rendrait la vie à deux impossible. La jeune fille ne se marie pas pour une police d'assurance pas plus que le jeune homme pour du linge bien blanc et des chaussettes bien reprises.

C'est alors qu'il en est venu à dire aux parents: Depuis deux ans, nous rencontrons vos adolescents et nous leur donnons des cours d'anatomie et de physiologie. Laissez-moi vous dire que vos enfants sont adultes ou tout près de le devenir. Ils savent écouter et ils comprennent. Cette année, nous avons fait une expérience en donnant des cours mixtes; leur comportement a été celui d'adultes.

Si vous voulez que vos enfants s'épanouissent il faut essayer de les comprendre, les pren-

dre comme ils sont et surtout les aimer. Quand je dis les aimer cela ne suppose pas une attention de tous les instants et une surveillance maladroite qui leur fait voir le mal partout. Il faut leur donner l'occasion de se viriliser afin qu'ils ne tombent pas dans un état de timidité et de contrainte vis à vis leurs compagnons et ainsi donner dans un certain traumatisme qui pourrait leur être néfaste dans l'avenir.

Le docteur Gauthier a ensuite répondu à plusieurs questions posées par l'auditoire dont il a su soutenir l'intérêt jusqu'à la fin de son exposé.

Présenté en termes chaleureux par M. Claude Hamelin, le conférencier fut remercié non moins chaleureusement par madame Ls-Georges Boulet.

L'aumônier de notre A.P.M., M. l'abbé Gagnon, nous a dit le mot de la fin, exhortant les parents à continuer à s'intéresser activement aux mouvements susceptibles de les aider à réussir le développement normal de leurs enfants.

Au début de la réunion, on avait souligné la Fête des Mères par quelques chants de circonstance interprétés par les enfants de l'école St-Thomas sous l'habile direction d'une religieuse et de Mme Jacques Carrier.

Le goûter avait été préparé par des dames dont la générosité ne s'est pas démentie tout au cours de l'année, et le café gracieusement offert par la Révérende Mère Supérieure de l'École.

Deux prix de présence furent tirés dus à la générosité de Les Industries Roy Ltée, et Duplan Textiles Ltd.

Un grand merci à tous ceux qui de près ou de loin nous ont aidés au cours de cette année et bonnes vacances à tous.

La publiciste.

## Finale oratoire des Jeunes Chambres dimanche


C'est à Montmagny, dimanche prochain qu'auront lieu les finales des tournois oratoires pour les Jeunes Chambres de l'est du Québec.

Quatre concurrents se disputent le titre inter-régional à partir de 2.00 h. p.m., au Centre Civique, le 29 mai. Le gagnant de notre région, M. Elisée Vaillancourt de St-Pamphile se mesurera aux champions de Gaspé, Sept-Iles et Rimouski.

Les membres de toutes les Jeunes Chambres et particulièrement ceux de la JC de Montmagny sont cordialement invitées à

assister à ce tournoi oratoire qui nous permettra d'entendre des concurrents de qualité qui traiteront de sujets des plus intéressants. Le public en général pourra aussi se rendre au Centre Civique dimanche à 2.00 h. p.m., où il sera le bienvenu.

La joute oratoire, sera suivie à 6.30, d'un banquet qui aura également lieu au Centre Civique. Les personnes qui assisteront à ce souper mensuel, le dernier de la saison de la Jeune Chambre locale, auront dû, cependant, se procurer leur carte à l'avance.



### Si votre crédit est bon chez HFC il est bon d'un océan à l'autre

Montant du prêt	Plans de remboursement mensuel				
	36 mois	30 mois	24 mois	20 mois	12 mois
\$ 100	\$....	\$....	\$....	\$6.12	\$9.46
300	.....	.....	.....	18.35	28.37
550	.....	23.73	28.28	32.86	51.24
750	.....	31.65	37.88	44.13	69.21
1000	.....	41.45	49.77	58.11	91.56
1600	57.72	.....	79.36	.....	.....
2000	72.15	.....	99.20	.....	.....
2200	79.36	.....	109.12	.....	.....
2500	90.18	.....	124.00	.....	.....

Les paiements ci-dessus, comprenant capital et intérêts, sont basés sur le remboursement normal. Le coût de l'assurance n'est pas compris.

Si votre crédit est établi dans un bureau HFC, vous pouvez obtenir de l'argent dans n'importe quel bureau HFC au Canada et aux Etats-Unis. Une bonne raison d'emprunter de HFC.

Renseignez-vous au sujet de l'assurance-vie sur les prêts aux taux réduits de groupe

### HOUSEHOLD FINANCE HFC

**MONTMAGNY**  
124, rue St-Jean-Baptiste—Téléphone 248-2620  
(au-dessus du Magasin Légaré)  
Demandez nos heures d'ouverture le soir

## LAFONTAINE

MAI 28 au 31 JUIN 1-2-3 SAM. à VEN.  
REP: 9.20 P.M.

## 20,000 LIEUES SOUS LES MERS

avec






**EN COULEURS CINEMASCOPE**

AUSSI REP: 8.00 P.M.

## TACHE

MAI 28 au 31 JUIN 1-2 SAM. à JEU.  
REP: 8.00 P.M.




**SECRET DE L'ILE SANGLANTE**

avec JACK HEDLEY - BARBARA SHELLEY

AUSSI REP: 8.00 P.M.






**SIX CHEVAUX DANS LA PLAINE**

avec AUDIE MURPHY - DAN DURYEA - SUSAN CABOT - ABBE LANE

TECHNICOLOR

## INCROYABLE RANDONNEE

avec





EMILE GENEST  
SANDRA SCOTT  
JOHN DRAINIE

## M. Guy Gaulin à la présidence de la J. C. de Montmagny

Une jeune homme de Montmagny reconnu pour son dynamisme vient d'accéder à la présidence de la Jeune Chambre locale. M. Guy Gaulin, qui détenait le poste de 1er vice-prési-



M. Guy Gaulin

dent de l'organisme, s'est vu confier les destinées de l'association pour la prochaine année, lors de l'assemblée générale de la Jeune Chambre tenue le 18 mai dernier. Il remplace à cette haute fonction, M. Maurice Rousseau, qui fera partie d'office de la direction à titre d'ex-président.

M. Gaulin sera très bien secondé par les 14 autres membres élus de l'exécutif qui sont: 1er vice-président: M. André Fournier; 2ième vice-président: M. Raynald Lavallée; trésorier: M. Raymond Côté; secrétaire: Mlle France Nicole; conseiller juridique: M. Paul-Henri Vallée. Les administrateurs sont Mlle Pierrette Fournier, M. Jacques Caron, M. Marc Blanchet, Mme Collette Dumas, M. Gaston Després, M. Jean-Claude Croteau, M. Raynald Cloutier, M. Angelo Nittolo et Yves Talbot. Ces deux derniers siégeront pour la première fois à la direction de la Jeune Cham-

## Succès de la soirée de cartes à La Pocatière

par Maurice LEVESQUE

La grande soirée de cartes organisée par les Chevaliers de Colomb de La Pocatière jeudi dernier, le 12 mai, a remporté un grand succès. Plus de 800 personnes ont participé à cette soirée au cours de laquelle plusieurs magnifiques prix ont été distribués.

Voici les heureux gagnants des grands prix: un mobilier de salle à diner, don des Ameublements Soucy, Enr., de La Pocatière, a été gagné par Mme Wilfrid Roussel de Mont-Carmel; une lessiveuse électrique, don de J.L. Cazes Meubles de La Pocatière a été attribuée à Mme Claude Ouellet, La Pocatière; le sort a favorisé Mme Bertrand Ouellet, de La Pocatière, qui s'est vue décerner un mobilier de chambre à coucher gracieusement offert par Robert Chénard Meubles de St-Philippe-Néri; et un splendide mobilier de chambre à coucher, don de Caron et Fils, de La Pocatière qui a été gagné par M. Laurent Rueland, 376, rue du Roi, à Québec; enfin, un matelas offert par Bertin et Fils a été remporté par M. Gustave Goulet de La Pocatière.

M. Paul Lebel, Grand Chevalier du Conseil 5425 des Chevaliers de Colomb et les membres de son conseil expriment leur plus vive gratitude à tous ceux et celles qui, par leur encouragement, ont fait de cette soirée de cartes un succès encore jamais vu à La Pocatière.

## Bal de coton à La Pocatière le 28 mai prochain

(M.L.) — Au profit du centre des loisirs de La Pocatière, on organise un bal de coton pour samedi, le 28 mai prochain, au gymnase de l'École du Sacré-Coeur de La Pocatière.

Les dames devront porter une robe de coton, longue ou courte et les messieurs, la tenue sportive.

Il y aura danses avec orchestre et artiste invité. Il y aura de plus, concours de la reine du coton et distribution de prix aux meilleurs costumes.

Les dames qui voudront participer au concours doivent donner leur nom immédiatement à Mlle Berthe Lévesque; 856-3783 ou à Mlle Nicole Drapeau à 856-1524.



LES AMIS DE ST-BENOIT ont récemment tenu leur dîner annuel à St-Paul. Au cours des agapes, un panel discuta de la journée du dimanche en tant que jour du Seigneur. On voit ici le président de la section du comté de Montmagny des Amis de St-Benoit, M. Guy Cloutier, de St-Paul qui souhaite la bienvenue aux convives.

## Vive les vacances

Nous vous offrons cette année  
2 grand concours

1er CONCOURS  
"Vacances d'été",  
valeur \$200.00  
Tirage 30 juin 1966

2ième CONCOURS  
"Voyage dans le Sud",  
valeur \$500.00  
Tirage 31 décembre 1966



Chaque \$5.00 d'achat vous donne droit de participer à ces 2 grands concours.  
GARDEZ VOS COUPONS POUR LE 2ième CONCOURS

Bureau  
248-0845

**Edouard Gendreau Inc.**

Résidence  
248-0276

242, BLVD LOUISE - MONTMAGNY

Bois et matériaux de construction - Quincaillerie - Peinture - Tuile de plancher - etc...

Nous vous invitons à venir constater notre nouvelle gamme de panneaux préfinis à partir de \$3.95 et allant jusqu'à \$67.20

NOTRE PERSONNEL EST EXCLUS DE CE CONCOURS



Prenez le vôtre aujourd'hui à la succursale la plus proche.  
PROFITEZ DES RABAIS DE LA PÉRIODE DE PRÉ-VENTE.  
Ouvrez un compte en vue de préparer la visite de l'Expo 67 avec votre famille, à Montréal, du 28 avril au 27 octobre 1967.

LES BANQUES À CHARTE  
DESSERVANT  
VOTRE VOISINAGE

# "Le gouvernement libéral veut instaurer la neutralité en éducation"

(Dr Fernand Lizotte)

A l'occasion de l'ouverture de sa campagne électorale à St-Jean Port-Joli, dimanche dernier, le candidat de l'Union Nationale, le Dr Fernand Lizotte s'est lancé dans une attaque foudroyante contre un but inavoué du gouvernement libéral. "Le gouvernement libéral veut instaurer la neutralité en éducation et déconfessionnaliser les écoles du Québec", a-t-il lancé en s'attaquant à la politique d'éducation du gouvernement Lesage.

Une foule des plus nombreuses de partisans enthousiastes étaient accourus à l'assemblée, démentant l'adage selon lequel les gens ne sont plus intéressés aux assemblées politiques. Le député de L'Islet depuis 1948 était accompagné de son collègue, M. Jean-Paul Cloutier, député de Montmagny.

Avec toute sa fougue habituelle, le Dr Lizotte a déclaré que les actes et les gestes du gouvernement, pour instaurer la non-confessionnalité en éducation, ne seraient que par trop ridicules, si les perspectives d'avenir ne s'annonçaient pas aussi dangereuses que déplorables.

Pour appuyer ses dires, il a cité le cas d'une école de son comté, où le crucifix a été remplacé par un genre d'oiseau, qui ne pouvait que représenter la cervelle volatile du gouvernement actuel.

Il a ajouté que pour ne pas avouer ses intentions, le gouvernement Lesage disait ne vouloir instituer la neutralité qu'au niveau des commissions scolaires. "Comment voulez-vous, s'est-il écrié, qu'une "chienne cocker" puisse avoir d'autres chiots que des petits cockers." Il poursuivait son analyse de la situation actuelle en déclarant que nous en étions déjà à un stade où nos jeunes missionnaires, qui sacrifient tout pour aller enseigner la religion dans les pays étrangers, n'ont presque plus les moyens de l'enseigner aux enfants de notre propre province.

Relevant certaines statistiques sur le coût des opérations dispendieuses et ne servant qu'à caser les amis, à grands renforts de salaires astronomiques, telle que la maison du Québec à Paris et les innombrables commissions d'enquête, le candidat UN a dit qu'il fallait d'abord penser à donner du travail à la population locale, qu'on essaye d'asservir avec les assistances sociales de toutes sortes, qu'il fallait songer aux valeurs humaines, avant de regrouper les paroisses en toutes sortes d'aventures.

M. Lizotte a repris certains termes de la campagne électorale de 1962, pour se demander comment on allait donner aux agriculteurs le statut de professionnel, quand 46 p.c. d'entre eux sont en voie de disparaître; comment on allait devenir maître chez nous, et utiliser nos capitaux pour le développement économique de la province, quand le gouvernement s'endettait à tel point que les financiers pouvaient venir dire à Lesage d'arrêter là son projet de sidérurgie, sinon, ils allaient lui couper les finances!

S'en prenant à son adversaire libéral, le candidat de l'Union Nationale a cité de larges extraits d'articles publiés dans un quotidien de Québec et relatant les discours de M. Plourde, pour relever que ce dernier

s'avouait lui-même le responsable du patronage dans le comté. Par ailleurs, le député de L'Islet a cité une série de lettres que lui aurait transmises son adversaire au cours des der-

nières années, pour le remercier, le féliciter des services qu'il lui avait rendus aussi bien personnellement que pour le bien public des paroisses du comté de L'Islet.

"On a dit que je gagnais mes

élections en faisant des promesses, a terminé le candidat UN, alors j'en fais deux autres: Sainte-Perpetue et Saint-Omer auront toute ma collaboration et tout mon appui pour obtenir des voies d'accès les reliant au petit paradis de la nature, qu'on doit

aménager au lac de l'Est." Le collègue du Dr Lizotte dans le comté de Montmagny, M. Jean-Paul Cloutier, a également adressé la parole à cette assemblée d'ouverture de la campagne du candidat UN dans le comté de l'Islet.

## Liste des candidats au scrutin du 5 juin

(Par la Presse Canadienne) Voici la liste des candidats aux élections québécoises du 5 juin d'après une compilation faite par la Presse Canadienne:

**Légende:** L — Libéral; UN — Union nationale; RN — Le Ralliement national; RIN — Le Rassemblement pour l'indépendance nationale; PDE — Le Parti de la démocratisation économique; Soc — Socialiste; C — Conservateur; Comm — Communiste; Ind — Indépendant; x — député à la dernière législature; z — nouvelle circonscription.

Les chiffres entre parenthèses qui suivent les noms des circonscriptions indiquent la majorité obtenue par le parti aux dernières élections provinciales ou complémentaires. La redistribution des sièges a donné naissance à 13 nouvelles circonscriptions (précédées d'un "z") portant de 95 à 108 le nombre des députés à la Législature. De nouvelles appellations ont été données aux quatre circonscriptions de la région de Québec dont les limites correspondent à peu près à ce qu'elles étaient auparavant. Elles sont précédées d'un "z" et suivies des majorités remportées dans le territoire correspondant en 1962.

Le chiffre qui apparaît entre parenthèses sous la liste des candidats de chaque comté, est le nombre total d'électeurs selon les listes électorales avant la révision officielle.

**Abitibi-Est (L 1,109)**  
Raymond Bégin (UN)  
xLucien Cliche (L)  
Roger Raymond (RN)  
Réal St-Pierre (RN)  
(42,533)

**Abitibi-Ouest (L 1,648)**  
xAlcide Courcy (L)  
Maurice Dugré (UN)  
Stanislas Godbout (RN)  
Jean-Claude Lapointe (RN)  
(15,297)

**Ahuntsic (nouveau siège)**  
Pierre Cinq-Mars (RN)  
Paul Demers (RN)  
Jean-Paul Lefebvre (L)  
Roger Papineau (Ind)  
Guy Villard (UN)  
(41,475)

**Argenteuil (UN 2,610)**  
Adalbert Beaudoin (RN)  
Jean-Pierre Bouchard (RN)  
Roger Laieunesse (RN)  
André Lefebvre (Ind L)  
Zoël Saindon (L)  
(18,460)

**Arthabaska (L 1,453)**  
Ruch Gardner (UN)  
René Jutras (RN)  
André Martel (RN)  
xAlbert Morissette (L)  
(27,448)

**Bagot (UN 989)**  
Bernard Desrosiers (RN)  
Réal Doucet (RN)  
xDaniel Johnson (UN)  
Lucien Lecomte (L)  
(12,869)

**Beauce (UN 947)**  
xPaul Allard (UN)  
Louis-A. Dion (L)  
Napoléon Poulin (RN)  
(34,091)

**Beauharnois (L 791)**  
xGérard Cadieux (L)  
Robert Cauchon (Ind)  
Nicolas Duguay (RN)  
Lucien Leduc (UN)  
Hubert Lemay (RN)  
(30,561)

**Bellechasse (UN 273)**  
Bernard Lacroix (L)  
xGabriel Loubier (UN)  
(14,309)

**Berthier (L 110)**  
Guy Gauthier (UN)  
André Gravel (RN)  
xLucien McGuire (L)  
(16,442)

**Bonaventure (L 2,421)**  
Réal Labonté (UN)  
xGérard Lévesque (L)  
(23,105)

**Bourassa (nouveau siège)**  
François Coron (UN)  
Roland Dupont (Ind)  
Gérard Ledoux (RN)  
Paul Rochon (RN)  
Georges-E. Tremblay (L)  
(47,053)

**Bourget (L 17,728)**  
Ernest Bilodeau (RN)  
Lucien Boilard (RN)  
xJean Meunier (L)  
Paul-Emile Sauvageau (UN)  
Roland Souchereau (Soc.)  
(43,529)

**Brôme (L 713)**  
xGlen Brown (L)  
Kenneth Seal (UN)  
Armand Francœur (RN)  
(8,453)

**Chambly (L 17,094)**  
Roland Côté (RN)  
Benoit Francoeur (UN)  
xPierre Laporte (L)  
Gaston L'Ecuyer (RN)  
(47,134)

**Champlain (UN 1,282)**  
xMaurice Bellemare (Soc.)  
Roger Boisvert (L)  
Viateur Paré (RN)  
(30,722)

**Charlevoix (L 594)**  
xRaymond Mailloux (L)  
Jean Warren (UN)  
(17,872)

**Chauveau (L 9,196)**  
xJean-Jacques Bédard (L)  
Michel-Guy Huot (RN)  
François-Eugène Mathieu (UN)  
Jean-Yves Roy (RN)  
(46,978)

**Châteauguay (L 1,538)**  
Robert Beauchamp (Ind)  
Louis Charbonneau (RN)  
Emile Gaudreault (RN)  
xGeorge Kennedy (L)  
Robert Morgan (Ind)  
Robert Trudeau (UN)  
(24,777)

**Chicoutimi (UN 192)**  
Jules Larouche (RN)  
Jacques Riverin (L)  
Jean-Noël Tremblay (UN)  
(24,627)

**Compton (UN 1,014)**  
André Gagnon (L)  
xClaude Gosselin (UN)  
Thérèse Mercier (RN)  
(12,883)

**D'Arcy McGee (nouveau siège)**  
Boris Garmaise (UN)  
Victor C. Goldbloom (L)  
Louise Belzile (RN)  
Gilles Côté (RN)  
(45,573)

**Deux-Montagnes (L 2,174)**  
Jean-Guy Bergeron (UN)  
xGaston Binette (L)  
Jean-Robert Remillard (RN)  
A.-D. St-Louis (RN)  
(21,576)

**Dorchester (L 1,576)**  
Antonio Giguère (RN)  
xFrancis O'Farrell (L)  
Paul-Henri Picard (UN)  
(20,773)

**Dorion (nouveau siège)**  
François Aquin (L)  
Maurice Cusseau (UN)  
Emilio Mircea Horja (PDE)  
Mario Emilio Ladoni (Ind)  
Gilles Maillé (RN)  
André Poiras (RN)  
Jean (Johnny) Rougeau (Ind L)  
(37,088)

**Drummond (L 3,668)**  
Marc-André Joyal (UN)  
Antonio Lemaire (RN)  
xBernard Pinard (L)  
(34,581)

**Dubuc (nouveau siège)**  
Roch Boivin (UN)  
Jacques Cayer (RN)  
Eugène Lapointe (L)  
Laurier-E. Simard (Ind)  
(25,216)

**Duplessis (L 2,416)**  
Pierre Bourgault (RN)  
Jacques Brunet (RN)  
xHenri Coiteux (L)  
André R. Haince (UN)  
(18,573)

**Fabre (nouveau siège)**  
Roger Delorme (UN)  
Gilles Houde (L)  
Jean-Claude Paquet (Ind)  
Lionel Trépanier (RN)  
Roger Turgeon (RN)  
(47,475)

**Frontenac (UN 582)**  
Fernand Grenier (UN)  
Cécilien Pelchat (RN)  
Joseph-Luc Roy (L)  
Albert Turcotte (RN)  
(15,455)

**Gaspé-Nord (UN 444)**  
Normand Charlebois (RN)  
xFrançois Gagnon (UN)  
Guy Marsolais (L)  
(12,041)

**Gaspé-Sud (L 113)**  
John Arthur Brochet (UN)  
xGuy Fortier (L)  
(18,624)

**Gatineau (L 1,725)**  
Yves Bégin (RN)  
Jean-Claude Branchaud (UN)  
xRoy Fournier (L)  
Léo Joannis (RN)  
(31,849)

**Gouin (nouveau siège)**  
Gérard Gosselin (UN)  
Jean Lefebvre (RN)  
Charles-Henri Lutz (Comm.)  
Yves Michaud (L)  
Bernard Morrier (RN)  
(44,596)

**Huntingdon (UN 528)**  
Kenneth Fraser (L)  
xAlister Somerville (UN)  
(8,576)

**Hull (L 6,266)**  
Edgar Chénier (UN)  
Roger Léger (RN)  
xOswald Parent (L)  
(33,678)

**Iberville (L 936)**  
Jean Brault (RN)  
Alfred Croisette (UN)  
xLaurent Hamel (L)  
Maurice Papineau (RN)  
(10,556)

**Iles-de-la-Madeleine (L 192)**  
Gérard Gingras (UN)  
xLouis-Philippe Lacroix (L)  
(6,609)

**Jacques-Cartier (L 49,388)**  
Laurent Bourdon (RN)  
Eugène Faribault (UN)  
Noël Saint-Germain (L)  
Jean Villeneuve (RN)  
(41,811)

**Jeanne-Mance (L 13,740)**  
Jean-Marie Bédard (Soc.)  
xA.-M. Brisson (L)  
Bruno Colpron (RN)  
Jacques Dinelle (UN)

Georges Goyr (RN)  
(52,103)

**Jean-Talon (L 1,813)**  
xHenri Beaupré (L)  
Paul-A. Chaput (UN)  
Jean Miville-Dechéne (RN)  
H.-P. Gagné (RN)  
(38,401)

**Joliette (UN 5,037)**  
René Bonin (RN)  
Maurice Desrochers (L)  
Laurent Mailhot (RN)  
Pierre Roy (UN)  
(27,442)

**Jonquière (L 5,536)**  
Roger Dufault (UN)  
Georges-L. Gauthier (RN)  
xGérald Harvey (L)  
Magella Tremblay (RN)  
Richard Tremblay (Soc.)  
(32,105)

**Kamouraska (L 41)**  
xGérard Dallaire (L)  
Adélard D'Anjou (UN)  
Jacques Lévesque (RN)  
Oscar Lévesque (Ind L)  
(15,583)

**Labelle (UN 1,695)**  
Henri Jolicoeur (L)  
xFernand Lafontaine (UN)  
Claude Lavoie (RN)  
Emilien Martel (RN)  
(14,528)

**Lac-St-Jean (L 915)**  
Normand Bergeron (RN)  
xLucien Collard (L)  
Léonce Desmeules (UN)  
(24,670)

**Lafontaine (nouveau siège)**  
Jean-Paul Beaudry (UN)  
Jean Boisclair (RN)  
Robert Dénomme (RN)  
Jean-Louis Henrichon (L)  
(44,976)

**L'Assomption (L 1,984)**  
xFrédéric Coiteux (L)  
Paul-Emile Guérard (RN)  
Robert Lussier (UN)  
Henri Tremblay (RN)  
(26,589)

**Laurier (L 4,563)**  
Jacques Desjardins (UN)  
Andrée Bertrand-Ferretti (RN)  
Georges-H. Grenier (Ind)  
Alfred Lévesque (RN)  
xRené Lévesque (L)  
(43,200)

**Laval (L 33,807)**  
Raymond Lagacé (UN)  
xJean-Noël Lavoie (L)  
Germaine Monette (Ind)  
Pierre Renaud (RN)  
François Robillard (RN)  
William Taylor (Ind)  
(48,217)

**Lavolette (UN 1,533)**  
Louis Denoncourt (RN)  
Pierre Larocque (L)  
André Leduc (UN)  
(27,855)

**Lévis (L 2,346)**  
Joseph-Henri Bégin (RN)  
Edouard Gagné (RN)  
Jean-Marie Morin (UN)  
xRoger Roy (L)  
(34,693)

**Limoilou (L 1,767)**  
Gaston Bernier (RN)  
Isidore Deschênes (L)  
Denise Grégoire (Comm.)  
Armand Maltais (UN)  
Roland Perron (RN)  
(43,440)

**L'Islet (UN 639)**  
xFernand Lizotte (UN)  
Gérard Plourde (L)  
(13,605)

**Lotbinière (UN 849)**  
xRené Bernatchez (UN)  
Raymond Blais (L)  
Gérard Grenier (RN)  
(15,758)

**Louis-Hébert (L 7,692)**  
Arthur Beauchemin (RN)  
Henri Laberge (RN)  
Maxime Langlois (UN)  
xJean Lesage (L)  
(44,454)

**Maisonneuve (L 8,702)**  
Jean Clermont (RN)  
Léon Deschamps (RN)  
xMarcel Dupré (L)  
Henri Gagnon (Soc.)  
André Léveillé (UN)  
(47,308)

**Marguerite-Bourgeoys (nouveau siège)**  
Bernard Couture (UN)  
xClaire Kirkland-Casgrain (L)  
Roland Limoges (RN)  
Jean Martineau (RN)  
Joseph-P. Miller (Ind)  
(38,173)

**Maskinongé (UN 734)**  
Avelin Dalcourt (L)  
Jean-Marie Deschênes (RN)  
Rémi Paul (UN)  
(12,781)

**Matane (L 1,461)**  
Jean Bienvenue (L)  
Jean Blanchet (UN)  
Michel Dufresne (RN)  
(23,115)

**Matapédia (L 252)**  
xBona Arsenault (L)  
Jean-Paul Fiset (UN)  
Gérard Gagnon (RN)  
Gilles Savard (RN)  
(15,998)

**Mégantic (L 2,420)**  
Marc Bergeron (UN)  
xEmilien Maheux (L)  
Harold Vachon (RN)  
(30,502)

**Mercier (L 3,322)**  
Robert Bourassa (L)  
André Dagenais (RN)

Lucien Jacques-Cossette (Comm)  
Roger Smith (RN)  
Conrad Touchette (UN)  
(43,351)

**Missisquoi (UN 1,962)**  
xJean-Jacques Bertrand (UN)  
Jean-Christophe Gaétan (RN)  
Lucien Lapointe (RN)  
Claude Noisieux (L)  
(19,329)

**Montcalm (L 911)**  
xGérard Martin (L)  
Marcel Masse (UN)  
(30,158)

**Montmagny (UN 111)**  
Raymond Bleney (RN)  
xJean-Paul Cloutier (UN)  
Julien Côté (L)  
(15,280)

**Montmorency (UN 398)**  
Guy Pouliot (RN)  
Maurice Talbot (RN)  
Réal Therrien (L)  
Gaston Tremblay (UN)  
(31,851)

**Napierville-Laprairie (L 2,278)**  
xLaurier Baillargeon (L)  
Jean Martin (RN)  
Jean-Jacques Mercier (UN)  
Rodrigue Potvin (Ind)  
(28,755)

**Nicolet (L 484)**  
xGermain Hébert (L)  
Monique Savard-Costisella (RN)  
Clément Vincent (UN)  
(17,435)

**Notre-Dame-de-Grâce (L 19,536)**  
Dollard Dansereau (UN)  
Luce G.-Dougherty (Ind)  
xEric Kierans (L)  
Walter P. O'Leary (RN)  
Marcién Saint-Aubin (RN)  
(43,073)

**Oliver (nouveau siège)**  
Gérard Biron (RN)  
Fernand Boudreau (RN)  
Maurice Constantineau (UN)  
Fernand Picard (L)  
(44,891)

**Outremont (L 26,847)**  
Jérôme Choquette (L)  
André D'Allemagne (RN)  
Paul Kingwell (C)  
Louise Mayer (UN)  
Germaine Tremblay (RN)  
(40,129)

**Papineau (UN 2,351)**  
Roger Bureau (RN)  
Marcel Chaput (RN)  
Maurice Desrosiers (L)  
Roland Théoret (UN)  
(31,558)

**Pontiac (UN 1,675)**  
xRaymond Johnston (UN)  
Clifford Robillard (L)  
(11,776)

**Portneuf (L 702)**  
Roland Coderre (Ind)  
Antoine Drolet (RN)  
Lucien Duplain (L)  
Marcel-R. Plamondon (UN)  
Roger Thériault (RN)  
(32,529)

**Richelieu (L 2,137)**  
Lorenzo Bonneau (RN)  
xGérard Cournoyer (L)  
Normand Héon (RN)  
Maurice Martel (UN)  
(29,503)

**Richmond (L 2,703)**  
Lucien Bachant (UN)  
André Bergeron (RN)  
xEmilien Lafrance (L)  
(22,877)

**Rimouski (L 911)**  
Yves Dupré (RN)  
Aristide Girardin (UN)  
Maurice Tessier (L)  
(30,446)

**Rivière-du-Loup (L 403)**  
xAlphonse Couturier (L)  
Gérard Lebel (UN)  
(22,727)

**Robert-Baldwin (nouveau siège)**  
John P. Boyle (C)  
Yves Gariépy (RN)  
J.-Maurice Provost (UN)  
Arthur Séguin (Ind)  
Jean-Paul Trudel (RN)  
Normand Wray (L)  
(50,232)

**Roberval (UN 537)**  
Henri-Paul Brassard (L)  
J.-Armand Bilodeau (Ind)  
xGeorges Gauthier (UN)  
Claude Munger (RN)  
(30,151)

**Rouville (L 1,426)**  
Albéric Archambault (RN)  
xFrançois Boulais (L)  
Yvon Hamel (UN)  
Maurice Mercier (RN)  
(16,399)

**Rouyn-Noranda (L 3,144)**  
Antonio Flamand (UN)  
Laurent Legault (RN)  
Réginald Pitre (RN)  
xEdgar Turpin (L)  
(20,886)

**Saguenay (L 3,789)**  
Ernest Bruyère (UN)  
Lucien Lessard (RN)  
xPierre Maltais (L)  
Odias Mimeault (Ind)  
(35,764)

**Sainte-Anne (UN 746)**  
Eugène Fournier (L)  
xFrank Hanley (Ind)  
Marcel Labelle (Ind)  
André Lalonde (RN)  
Bruno Lépine (UN)

Joseph Ranger (RN)  
(31,749)

**Saint-Henri (L 2,340)**  
Léo Dauphinais (RN)  
xPhilippe Lalonde (L)  
Louis-Salmon Limoges (Ind)  
Camille Martellani (UN)  
André Villeneuve (RN)  
(40,583)

**Saint-Hyacinthe (L 2,701)**  
Denis Bousquet (UN)  
Claude Riendeau (RN)  
xRené St-Pierre (L)  
(30,158)

**Saint-Jacques (UN 705)**  
xPaul Dozois (UN)  
Jacques Guilbeault (L)  
Paul Mainville (RN)  
Jean-Paul Poulin (RN)  
(35,848)

**St-Jean (L 866)**  
Mme Yvon Dupuis (Ind)  
Gilles Desmarchais (RN)  
xPhilippe Oumet (L)  
Louis Poirier (RN)  
Jérôme Proulx (UN)  
(23,349)

**Saint-Laurent (nouveau siège)**  
Henri Beaulieu (UN)  
Rodrigue Guité (RN)  
Léo Pearson (L)  
(48,859)

**Saint-Louis (L 3,949)**  
xHarry Blank (L)  
Lucien Plante (RN)  
Nathan Shore (UN)  
Guy Viel (RN)  
Sam Walsh (Comm)  
(25,553)

**Sainte-Marie (UN 1,321)**  
Dollard Dansereau (UN)  
Ronald Poupard (L)  
Jacques Racicot (RN)  
Pa' Soulard (RN)  
(38,053)

**St-Maurice (L 12,299)**  
Georges Cossette (RN)  
Philippe Demers (UN)  
xJean-Guy Trépanier (L)  
(36,672)

**Saint-Sauveur (UN 702)**  
xFrancis Boudreau (UN)  
Raymond Cloutier (RN)  
Léo Paquet (L)  
Maurice Savard (RN)  
(34,623)

**Shefford (UN 800)**  
Roland Dubois (RN)  
Arthur Maheux (L)  
Gérald Montpetit (RN)  
xArmand Russell (UN)  
(33,844)

**Sherbrooke (L 1,825)**  
xCarrier Fortin (L)  
Raymond Fréchette (UN)  
Philippe Lord (RN)  
(53,193)

**Stanstead (L 2,101)**  
Lorne C. MacPherson (UN)  
Gérard Marchand (RN)  
xGeorges Vaillancourt (L)  
(21,579)

**Taillon (nouveau siège)**  
Jacques Ferron (RN)  
Paul-Emile Labrosse (UN)  
Guy Leduc (L)  
Gaston Prévost (Ind)  
Robert Tremblay (RN)  
(38,271)

**Témiscamingue (L 462)**  
Arcade Plante (UN)  
Camil Samson (RN)  
xGilbert Thériage (L)  
(10,751)

**Témiscouata (UN 2,089)**  
Clement Dickner (RN)  
Guy Pelletier (L)  
Montcalm Simard (UN)  
(13,212)

**Terrebonne (L 19,547)**  
Maurice Dumas (RN)  
xDenis Hardy (L)  
Hubert Murray (UN)  
Gilles Parent (RN)  
(68,470)

**Trois-Rivières (UN 1,036)**  
Léon Balcer (L)  
xYves Gabias (UN)  
Fernand Villemure (RN)  
(38,176)

**Vaudreuil-Soulanges (L 2,809)**  
xPaul Gérin-Lajoie (L)  
Aimé Grandmaison (UN)  
Louis Gravel (RN)  
Jean-Paul Lafèche (Ind)  
Régine Millette (RN)  
(25,638)

**Verchères (L 1,985)**  
Jacques Charest (RN)  
Roland Comtois (UN)  
xGuy Lechasseur (L)  
Michel Migneault (RN)  
(27,934)

**Verdun (L 9,972)**  
Réginald Chartrand (RN)  
André Fabien (UN)  
René Lassonde (RN)  
xClaude Wagner (L)  
(47,282)

**Westmount (L 8,859)**  
Roger Bielle (Comm)  
John H. Dunne (Ind)  
Urban Fisher (UN)  
xRichard Hyde (L)  
André Maillet-Holden (RN)  
Lucien Vallée (RN)  
(46,096)

**Wolfe (UN 451)**  
xRené Lavoie (UN)  
Gilles Morin (RN)  
Léandre Proteau (L)  
(9,134)

**Yamaska (UN 1,377)**  
Benjamin Faucher (L)  
Paul Shooner (UN)

**La Croix-Rouge est à l'oeuvre aujourd'hui prête pour demain**

# Civis de Naissances

## MONTMAGNY

Le 12 mai est née Marie, Rolande, Denise, fille de M. et Mme Georges Fontaine (Marie-Claire Morin). Parrain et marraine, M. et Mme Maurice Soucy.

Le 12 mai est née Marie, Claire, Josée, fille de M. et Mme André Lacombe (Alice Dion). Parrain et marraine, M. et Mme Eddy Lacombe.

Le 14 mai est né Joseph, Michel, Clément-Marie, fils de M. et Mme Denis Laberge (Jacqueline Létourneau). Parrain et marraine, M. Michel Létourneau et Mme Marie-Louise Gaumond.

Le 8 avril est née Marie, Françoise (jumelle), fille de M. et Mme Claude Roy (Pierrette Ouellet). Parrain et marraine, M. et Mme Candide Morin.

Le 8 avril est née Marie, Francine, (jumelle), fille de M. et

Mme Claude Roy. Parrain et marraine, M. et Mme Claude Ringuet. **STE-FOY**

Le 18 mai est né Joseph, Roch, Charles, fils de M. et Mme Pierre-Paul Allaire (Marielle Collin). Parrain et marraine, M. et Mme Roch Allaire. Porteuse, Mlle Suzanne Collin.

### ST-JEAN PORT-JOLI

Le 12 mai est née Marie-Christine, fille de M. et Mme Albert Lebel.

Le 6 mai est né Joel, fils de M. et Mme Claude Chouinard. Parrain et marraine, M. et Mme Roland Chouinard.

Le 6 mai est née Suzie, fille de M. et Mme Jean-Léon St-Pierre. Parrain et marraine, M. et Mme Napoléon Cloutier.

### ST-DAMASE

Le 7 mai est né Pierre, fils de M. et Mme Emilien Jean. Par-

rain et marraine, M. et Mme Denis Jean. Porteuse, Mlle Rose-Hélène Jean.

### STE-FELICITE

Le 16 mai est née Linda, fille de M. et Mme Germain Gauthier. Parrain et marraine, M. et Mme Joseph Gauthier. Porteuse, Laurette Gauthier.

Le 13 mai est née Nathalie, fille de M. et Mme Georges St-Pierre.

### STE-LOUISE

Le 15 mai est née Suzanne, fille de M. et Mme Josaphat Dubé. Parrain et marraine, M. et Mme Ferdinand Dubé.

### STE-PERPETUE

Le 9 mai est né Francis, fils de M. et Mme Jean-Paul Chouinard. Parrain et marraine, M. Richard Chouinard et Mlle Huguette Chouinard. Porteuse, Mme Louis Chouinard.

### ST-PAMPHILE

Le 18 mai est née Manon, fille de M. et Mme Denis Blanchet. Parrain et marraine, M. Yvon Moreau et Mme Paul-Emile Moreau. Porteuse, Mme Denis Blanchet.

## DECES ET FUNERAILLES

### M. MAXIME BERNIER

A l'Hôtel-Dieu de Montmagny, le 17 mai, à l'âge de 73 ans et 2 mois est décédé M. Maxime Bernier époux de Dame Marie-Anne Berger.

Outre son épouse, il laisse pour pleurer sa perte, ses filles et son gendre: Mlle Gemma Bernier, M. et Mme Robert Morin (Germaine Bernier).

Les funérailles ont eu lieu, vendredi, en l'église St-Thomas de Montmagny et l'inhumation suivit au cimetière paroissial.

Direction funéraire, la maison Marcel Ruelland, Montmagny.

### M. FORTUNAT LAPIERRE

A Montmagny, le 6 mai, à l'âge de 80 ans et 6 mois est décédé M. Fortunat Lapierre époux de Dame Alma Vézina.

Il laisse dans le deuil outre son épouse, ses filles et gendres, M. et Mme Maurice Morin (Lucie), M. et Mme Marcel Eberlé (Marie), M. et Mme Claude Thibault (Madeleine), M. et Mme Raymond Morin (Julienne).

Les funérailles ont eu lieu, mardi et l'inhumation suivit au cimetière paroissial.

### M. ALFRED GAGNE

A l'Île aux Grues, le 1er mai, à l'âge de 66 ans et 7 mois est décédé M. Alfred Gagné, époux de Dame Délina Normand.

Les funérailles ont eu lieu mercredi, le 4 mai à 9.30, en l'église de l'Île aux Grues et de là au cimetière paroissial.

Direction funéraire, la maison Marcel Ruelland, Montmagny.

### M. PHILIAS PROULX

A Montmagny est décédé le 18 mai 1966 à l'âge de 86 ans et 2 mois, M. Philias Proulx, époux en 1ère noce de feu dame Anna Laprise et en 2ième noce de dame Joséphine Côté.

Outre son épouse, il laisse dans le deuil, ses enfants: M. et Mme Clément Proulx, (Marianne Boulanger) et M. et Mme Gérard Desbiens (Denise) de Québec.

Les funérailles eurent lieu samedi le 21 mai à 10 hres en l'église de St-Thomas de Montmagny et l'inhumation au cimetière de St-Pierre de Montmagny.

Direction funéraire, la maison Laurent Normand, Montmagny.

### Mlle ROSE-ANNA PARE

A Berthier est décédée le 20 mai 1966 à l'âge de 81 ans et 9 mois, Mlle Rose-Anna Paré, fille de feu Fabien Paré et de feu dame Desanges Bilodeau.

Les funérailles eurent lieu lundi le 23 mai à 9 h. 30 en l'église de Berthier et l'inhumation au cimetière paroissial.

### MME ALFRED BOURGAULT

A l'hôpital de St-Jean Port-Joli le 20 mai à l'âge de 58 ans est décédée Dame Lucienne Pélle-

(Suite à la page 12)

Téléphone: 248-1072

**Robert DAVELUY**  
B.A., LL.L.,  
Avocat-Procureur  
Rue St-Jean-Baptiste  
Montmagny  
(Edifice Allard)

### YVES PARE

Architecte

D.E.A.M. - M.A.A.P.Q.  
- M.I.R.A.C. -

Edifice Blanchet - Montmagny  
116, Ave de la Gare.  
Tél.: 248-3610

### Marcel Ruelland

DIRECTEUR DE  
FUNERAILLES

Ambulance et corbillard  
CADILLAC

SERVICE JOUR ET NUIT  
Tél.: 248-1363, De la Fabrique

Tél.: 34601



ALYRE

CARBONNEAU

VENTE - INSTALLATION  
Réparations de Radios et TV

ST-FABIEN DE PANET

**Laurent Normand**  
Directeur de Funérailles

SERVICE JOUR ET NUIT  
d'ambulance et corbillard  
Cadillac.

26, St-Louis - Tél.: 248-0545  
MONTMAGNY

### Viateur CARON, Enr.

- Pièces et accessoires d'automobiles.
- Distributeur Good Year.

500, Trans-Canada,  
Téléphone: 248-2619  
Montmagny

### ROBERT DESPRES

INGENIEUR-CONSEIL

Bureau à Montmagny

Edifice Blanchet  
116, Ave de la Gare.

Tél.: 248-0622 - Rés. 248-0653

## CARTES D'AFFAIRES

### "Boulangier, Fortier, Rondeau & Cie, C.A."

Maurice Boulangier, B.A., C.A. Guy Fortier, B.A., L.S.C., C.A.  
Réal-A. Rondeau, B.A., C.A. Paul R. Thivierge, C.A.  
Raymond Kirouac, M.S.C., C.A. André Gagnon, M.S.C., C.A.  
G. Beaulieu B.A., M.S.C., C.A. Rolland Trudelle, M.S.C., C.A.  
Guy Des Roches, M.S.C., C.A. J. Desmeules, B.A., M.S.C., C.A.  
Lionel Daigle, B.A., C.A. Marcel Samson, B.A., M.S.C., C.A.

COMPTABLES AGREES — CHARTERED ACCOUNTANTS

Tél.: LA 5-4955 500 est, Grande-Allée  
Case Postale 97, Haute-Ville QUEBEC 4.

### "Caron, Corriveau, Renaud, & Cie, C.A."

B. Caron, B.A., M.S.C., C.A. L. Corriveau, M.S.C., R.I.A., C.A.  
Gérard Laviole, B.A., M.S.C., C.A. Guy Renaud, M.S.C., C.A.  
B. Chénard, B.A., M.S.C., C.A. R. Gagnon, B.A., M.S.C., C.A.  
Gaston Bérubé, M.S.C., C.A. Réal Bélanger, M.S.C., C.A.  
Roland Pouliot, M.S.C., C.A. Hugues Dion, M.S.C., C.A.

COMPTABLES AGREES — CHARTERED ACCOUNTANTS

Tél.: 248-1303 54, Rue St-Magloire  
Montmagny, P.Q.

Bureaux: Montmagny - Rivière-du-Loup - Matane.

## Rés. 248-0907 ASSURANCES Bur. 248-1202

"La Laurentienne"  
Assurance sur la vie  
Jean-Marie PROULX

Feu, Automobiles,  
Responsabilités, Accident  
HEBERT & PROULX, Enr.

MONTMAGNY 86, DE LA GARE.

### YVON MERCIER

Avocat procureur

68 rue du Palais de Justice.  
Tél.: 248-0194  
Montmagny

### Me Jules PARE, C.R.

AVOCAT-PROCUREUR

Edifice Banque Provinciale  
Rue St-Thomas,  
MONTMAGNY, P.Q.

Tél.: 248-3954

### Alex. Chouinard, C.R.

— Avocat —

60 rue St-Louis  
Tél.: 248-2948  
MONTMAGNY

Tél. Bur.: 248-1183  
Rés.: 248-0147

### Denis GOBEIL, LL. L.

AVOCAT

34, rue de la Gare  
Montmagny

Installations et réparations  
électriques  
Travail de tous genres  
en électricité  
**ROGER PROULX**  
ENT.-ELECTRICIEN  
87, rue Ste-Brigitte-Nord  
Tél.: 248-0970 Montmagny

### Gonzague BELANGER

B. A. LL. L.  
NOTAIRE

Tél. bur.: 248-2592  
Rés.: 248-1096  
32, rue St-Thomas  
Montmagny

Jean-Paul CLOUTIER  
B.A., L.S.C.  
Licencié en Sc. commerciales

J. Maurice CLOUTIER  
B.A., LL.L.  
Notaire

### ST-PAUL, Co. Montmagny, P. Q.

Gaston CLOUTIER  
Industriel

Guy CLOUTIER  
Courtier d'assurances

## Autres élections municipales...

### Comté Bellechasse

#### HONFLEUR

Dans cette municipalité du comté de Bellechasse, M. Adé-lix Goulet, a remporté la victoire sur le conseiller sortant M. Jules Paré, avec une majorité de 40 voix. Il a récolté 156 votes, contre 110 pour son adversaire.

Le président d'élections, M. Roch Morin a laissé entendre que sur une possibilité de 378 votants, 260 se sont prévalus de leur droit de vote.

#### SAINT-GERVAIS

M. Léopold Laflamme, a été élu conseiller au siège No 6 de la municipalité de Saint-Gervais de Bellechasse, avec une majorité de 138 voix sur son adversaire, M. Napoléon Goulet. Le vainqueur a récolté 213 votes comparativement à 75 pour le perdant.

Sur une possibilité de 780 votants il n'y a eu que 289 contribuables qui se sont prévalus de leur droit de vote.



### Un expert parmi nous

Une coopérative d'assurance comme la Société des Artisans tient à la qualité, à la compétence et au dynamisme de ses représentants de vente, pour la bonne raison que ces représentants doivent maintenir à son plus haut standard le but même de notre entreprise: le service des sociétaires. On ne trouvera pas chez eux "de vendeurs à pression" plus soucieux de quantité que de qualité; car le profit n'entre pas dans ses fins, tout surplus doit d'ailleurs être distribué aux sociétaires en ristournes), mais seulement la protection et le mieux-être de chaque sociétaire. Voilà pourquoi les représentants qui se classent premiers dans la vente d'assurances sont d'abord des experts en assurance-vie.

Lors d'un concours "Ecran 66" qui s'est tenu du 14 au 18 mars dernier, M. Fernand Brochu représentant de la Société des Artisans à Montmagny s'est classé deuxième avec près de \$375,000 d'assurance-vie vendues durant cette période. C'est là une preuve que nous avons dans notre région un expert en assurance-vie, que nous pouvons consulter pour tous nos problèmes se rapportant à la protection, tant du côté assurance-vie, assurance-maladie, assurance-salaire que les analyses de succession.

(ann.)

Un bulletin a été rejeté par le président d'élections M. André Godbout.

#### Saint-Damien

MM. Rémi Métivier et Rosaire Brochu ont été élus respectivement conseillers aux sièges Nos 3 et 6, en remplacement des conseillers sortants, MM. Eugène Fradette et Ernest Fradette, qui ne posèrent pas leur candidature. Au siège No 5, M. Lucien Asselin a été réélu par acclamation. Les autres membres de ce conseil municipal sont le maire Bruno Brochu et les conseillers Irénée Thibault, Arthur Baillargeon et Gérard Guillemette. Le secrétariat est occupé par M. Allyre Leroux.

### Comté Kamouraska

#### SAINT-GABRIEL

On n'a pas eu à tenir de scrutin dans cette municipalité de Kamouraska. A la dernière minute, M. Fernand Chénard s'est désisté en faveur de M. Wilfrid Picard, conseiller sortant de charge.

Les deux autres membres du conseil dont le siège devenait vacant ont été réélus sans opposition: il s'agit de MM. Irénée Milliard et Lionel Lévesque.

Les conseillers restant en fonction avec le maire, M. Robert Ouellet, sont MM. Charles-André Pelletier, Armand Lévesque et Ludovic Lévesque. La charge de secrétaire est remplie par M. Lucien Rivard.

#### SAINT-PACOME (Paroisse)

La mise en nomination n'a apporté aucun changement au conseil de la paroisse de Saint-Pacôme. Les trois conseillers sortants ont été réélus par acclamation, soit MM. Edmond Lévesque, Jean-Marc Hudon et Laurent-D. Lévesque.

Ces trois conseillers continueront de siéger avec le maire, M. Fernand Lévesque, et leurs trois anciens collègues, MM. Georges Chamberland, Léopold Alexandre et Paul-Emile Forest, alors que le secrétaire, M. Lionel Drapeau, continuera d'occuper son poste.

#### SAINT-PACOME (village)

Au conseil de la municipalité du village de Saint-Pacôme, un nouveau conseiller, M. Roger Martin, est venu remplacer M. Arthur Lévesque.

Les deux autres conseillers, dont le mandat venait à échéance, ont connu une réélection par acclamation: il s'agit de MM. Armand Michaud, cultivateur, et de M. Maurice Lévesque, meunier.

Le conseil sera complet avec le maire, M. Gilbert Royer, et les conseillers restant en fonction, MM. Théodore Meunier, Hervé Bossé et Philippe Barbeau. M. Benoît Dubé agit comme secrétaire de la municipalité du village.

### HEREFORD à VENDRE

Génisses et taureaux de race HEREFORD, sans cornes, tous enregistrés, âgés de 15 mois, sang excellent. Prime du gouvernement.

Visiteurs admis en tous temps. S'adresser:

M. Albert Gosselin,  
Bureau Goulet,  
Co. Bellechasse,  
Tél.: 645-3679.

LA TROUPE ESQUEDA - directement du Mexique. Ces trois frères et deux soeurs qui constituent la troupe entière, sont des experts du vélo et exécutent des numéros d'acrobatie qu'eux seuls dans le monde entier, sont en mesure de maîtriser. Ils évoluent avec grâce et agilité et leur performance ne manque pas d'attirer les applaudissements.



Ce n'est là qu'un des 25 numéros sensationnels qui figurent au programme du cirque international Hamid-Morton effectuant sa 24e tournée annuelle dans l'est du Canada. Ce super-spectacle sera à l'affiche du Colisée de Québec toute cette fin de semaine, soit vendredi, samedi et dimanche, les 27, 28 et 29 mai. Il y aura chaque jour représentation en matinée et en soirée d'une production dynamique destinée au divertissement des gens de tout âge.

## Le dernier cagoulard condamné à 5 ans

Roland Drainville, alias "Patates", 59 ans, de Montréal, vient d'être condamné à cinq ans, de pénitencier, par le juge J.P. Bérubé, au Palais de justice de Montmagny.

Drainville faisait partie du groupe de quatre cagoulards qui avaient commis un vol à main armée avec violence, à la Banque provinciale de Saint-Raphaël, le 23 juin 1964. Ses complices qui ont déjà été condamnés à des peines variant entre 5 et 15 ans

de pénitencier, sont: Donald Sweeney, J. Lamarche et Claude Boivin.

La comparution de Drainville faisait suite à des recherches poursuivies pendant les deux dernières années par les policiers de la Sûreté provinciale, qui l'avaient classé au nombre des personnes les plus dangereuses du pays. Il avait été arrêté par la Gendarmerie royale, à River Stoke, en Colombie-Britannique, il y a une quinzaine de jours.

#### COMITE D'EMBELLISSEMENT

#### PLANTATION DES ARBRES

a/s Hôtel de Ville,  
C.P. 40, Montmagny.

Nom .....

Adresse ..... No Tél.: .....

Nombre et sortes d'arbres désirés:

.....  
.....  
.....  
.....

### TUYAU BELLECHASSE Enr.

ST-RAPHAEL,  
CO. BELLECHASSE.

Fabricant de blocs de ciment de 4-6-8-10-12"  
Tuyaux 4" à 48", classe 3 et 4 - Briques.

Tél.: Rés. 243-2052 Usine 243-2000

PROMPT SERVICE DE LIVRAISON PARTOUT

## Louez une Auto

Vous avez le choix dans les Pontiac ou Acadian 1966



Conduisez une voiture sedan, convertible  
à un prix de location convenant à toutes les bourses.

#### FAITES VOS RESERVATIONS D'AVANCE

Pour un voyage de noces, une soirée  
ou pour une fin de semaine,  
vous êtes assurés du confort  
et de la protection désirée.

### Montmagny Drive Yourself

16 ouest, rue St-Jean-Baptiste — Montmagny

Tél. Jour: 248-3553  
Soir: 248-1989  
ou 248-3425

## Montréalaise tuée à Saint-Jean Port-Joli

Un tragique accident, qui s'est produit vers 3 h. 30, dimanche matin à l'entrée ouest de la municipalité de St-Jean Port-Joli, a coûté la vie à Mme Jean-Marie Soucy née Huguette Pitzback,

32 ans de Montréal. La tragédie s'est produite à la suite d'un dérapage qui s'est terminé lorsque l'automobile occupée par la victime est venue donner contre un mur de pierre et de ciment, devant la propriété de M. Ulric

Laurendeau, pour ensuite capoter.

Le conducteur du véhicule, M. Patrick Flynn, également de la Métropole, a subi des blessures légères. Il se serait endormi au volant au moment de l'accident.

Les deux blessés furent transportés à l'hôpital de St-Jean Port-Joli ou on leur donna les premiers soins avant d'effectuer leur transport vers l'hôpital St-Sacrement. C'est durant ce transport que Mme Soucy succomba à ses blessures. La victime a été recueillie par la morgue Dubé ou se tiendra l'enquête du coroner.

Une enquête a été instituée par les agents de la Sûreté provinciale du poste de St-Jean Port-Joli qui ont procédé aux constatations d'usage.

### MME GEORGES LEVESQUE

A St-Pacôme, le 21 mai, à l'âge de 69 ans et 3 mois, est décédée Mme Georges Lévesque, née Eugénie Gagnon.

Les funérailles eurent lieu à St-Pacôme, mardi le 24 mai à 4 hres.

### M. JOSEPH LIZOTTE

A l'hôpital Notre-Dame de Fatima de La Pocatière, le 22 mai, à l'âge de 56 ans et 5 mois, est décédé M. Joseph Lizotte, époux de dame Yvonne Dubé.

Les funérailles eurent lieu à St-Gabriel de Kamouraska, jeudi le 26 mai à 10 hres.

Ouelle, le 17 mai, à l'âge de 86 ans et 4 mois, est décédée Dame Edmond Roy, née Marie-Louise Perry.

Le service a été chanté en la chapelle du foyer Thérèse Martin, vendredi le 20 mai, à 9 hres et l'inhumation au cimetière de La Pocatière.

### MME ALFRED BOURGAULT

A l'hôpital St-Jean Port-Joli, le 20 mai, à l'âge de 58 ans est décédée Dame Lucienne Pelletier, épouse de M. Alfred Bourgault, demeurant à St-Adalbert de L'Islet.

Les funérailles eurent lieu à St-Adalbert, lundi le 23 mai à 3 hres.

### M. FRANCOIS DESROCHERS

A l'hôpital Notre-Dame de Lourdes de St-Michel de Bellechasse, le 20 mai à l'âge de 78 ans et 5 mois, est décédé M. François Desrosiers, époux de feu dame Marie-Louise Pellerin, demeurant à St-Aubert.

Les funérailles eurent lieu à St-Aubert, lundi, le 23 mai à 4 hres.

## Décès et funérailles...

### (Suite de la page 10)

tier, épouse de M. Alfred Bourgault demeurant à St-Adalbert.

Les funérailles eurent lieu à St-Adalbert, lundi le 23 mai à 3 hres.

### M. GUSTAVE LORD

A l'Hôtel-Dieu de Montmagny, le 19 mai à l'âge de 89 ans est décédé M. Gustave Lord, époux de Dame Joséphine Pelletier de Ste-Perpétue. Il était le père de messieurs les frères Lord, propriétaires du Garage Lord et Frères de Tourville.

Les funérailles eurent lieu à Ste-Perpétue, samedi, le 21 mai à 3 hres.

### MME JOSEPH DION

A Notre-Dame du Lac, le 19 mai à l'âge de 80 ans est décédée Dame Elmina Pellerin, épouse de feu Joseph Dion.

Les funérailles eurent lieu à St-Alexandre, samedi le 21 mai à 3 hres.

Au Foyer Martin de Rivière-

## Cercle Elise Blouin no: 784 Montmagny

Dimanche dernier, avait lieu la belle cérémonie d'initiation des Filles d'Isabelle du cercle Elise Blouin dont Mme Florian Coulombe est la Régente. Plus de 55 nouveaux membres reçurent le feu sacré de l'Ordre. Mme Robert Proulx, député de district, officiait à la cérémonie.

La journée débuta par la messe et la communion générale à la paroisse St-Thomas. Notre digne aumônier, l'abbé Gagnon, a célébré le Saint-Sacrifice et fit le sermon.

L'initiation fut des plus belles. Plusieurs régentes de l'extérieur sont venues enjoliver de leurs présence cette journée. Mentionnons Mmes I. Leclerc de L'Is-

letville, Mme Marcelle Proulx de Riv.-du-Loup, Mme Maxime Daigle de Ste-Perpétue, Mme L. Thiboutot de St-Pamphile, et Mme Ernest Morin du cercle M. Boulay. Soulignons aussi la présence de Mgr Diamant, aumônier régional. L'abbé Gagnon, aumônier local ainsi que l'abbé Eugène Bernier, curé de L'Isletville et l'abbé Lizotte, inquisiteur.

La journée fut aussi un grand succès et un gros merci va aux nouvelles Filles de l'Ordre qui se sont jointes à nous avec un esprit d'obéissance et de simplicité remarquable.

Un banquet suivi, le soir, au Centre Civique, qui fit les délices des gourmets et clôtura cette belle journée.

Toutes reprirent le chemin du foyer avec un coeur rempli de joie de grands souvenirs.

## Trois jeunes...

### (Suite de la page 2)

Deux voitures sont impliqués dans cette accident. Les conducteurs qui sont M. André Deladurantaye de Montmagny et Jean Pierre de Québec, conduisaient respectivement une Envoy 61 et une Meteor 64. Les deux véhicules auront à subir des réparations pour plus de \$300.

Un troisième accrochage survenait dimanche vers 2 h. 55 p.m. quand une auto en heurtait une autre en voulant tourner à l'intersection des rues St-Joseph et de la Fabrique. Les conducteurs impliqués sont deux Magnymontois. Il s'agit de M. Aimée Marois, qui roulait en Pontiac 56 et de Mlle Suzanne Caron qui conduisait une Chevelle 65, propriété de M. Bernard Montpetit. Les dommages sont très légers soit environ \$55.

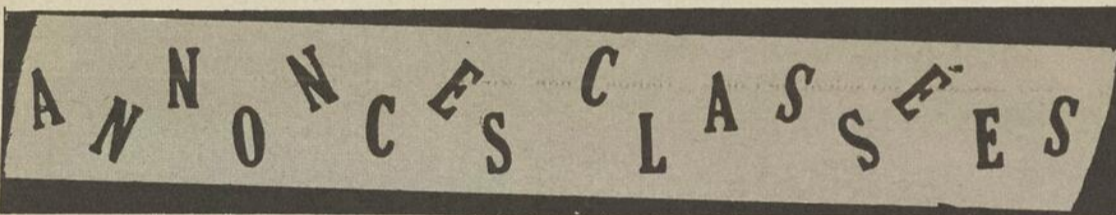
## Me Charles Gravel...

### (Suite de la page 14)

Madame Cécile Bergeron remercia le conférencier en lui exprimant la gratitude de l'auditoire pour son savant énoncé et l'assura que ses sages conseils donnés porteraient sûrement fruits.

Un forum suivit où plusieurs se prévalurent de leur droit de poser des questions au conférencier qui accepta de bonne grâce de résoudre le problème avec elles.

Quelques prix de présence furent distribués et on se retira enrichies de connaissances nouvelles.



**A VENDRE**, une lessiveuse automatique en bonne condition à un prix très bas. Tél.: 248-1647.

26-5-2fs.

**A VENDRE**, réfrigérateur 11 pds cubes avec congélateur à la largeur. Dégivrage automatique. \$50.00. S'adresser à 103, Ave Ste-Marie ou Tél. 248-0809.

**A VENDRE** — Une machine à thermo-copier ou photo-copier de Minnesota Mining. Récentement remise à neuf, avec provision de papier pour reproduire, donné gratuitement avec la machine. Appeler Tél. 248-0235 entre 9 hres et 5 hres, et demander André Roy.

26-5-3fs

**A VENDRE**, maison de 1½ étage, près des écoles, 4 chambres à coucher, direct du propriétaire (ancienne rue du Quai). Cause de départ. S'adresser: Tél. 248-1889.

J.N.O.

**A VENDRE** — Roulotte usagée 33 x 10, entièrement meublée avec bain, douche et toilette. Pouvant accommoder 5 personnes. Prix d'aubaine. S'adresser: Tél.: 248-1574 ou 248-0170.

**A VENDRE**, terrains entre Montmagny et Berthier pour bâtir chalets ou installer roulotte. Grandeur 70 x 125. Prix très abordable. Conditions de paiement faciles. S'adresser à: Jos. Paradis, 217, Avenue Collin, Tél.: 248-2955.

19-5-J.N.O.

**A VENDRE** — Terrains entre Montmagny et Berthier pour bâtir chalets ou installer rouottes. Grandeur 70 x 125. Prix très abordable. Conditions de paiement faciles. S'adresser à Jos. Paradis, 217, Avenue Collin, Tél.: 248-2955.

19-5-J.N.O.

**A VENDRE** — De Soto 1960, un seul propriétaire, automatique, servo-freins, servodirection, radio, haut-parleur arrière, tout équipé. Très bas millage et très bas prix. Appeler Tél. 248-0235 entre 9 hres et 5 hres. Demander André Roy.

26-5-3fs

**A LOUER** — Puissant cultivateur qui bêchera en profondeur votre jardin en peu de temps. L'opérateur et la machine se louent de pair. S'adresser à: Giasson Inc., 50 ouest, St-Jean-Baptiste, Montmagny, Tél.: 248-1424.

**A VENDRE**, maison plain pied, brique et cèdre, 8 pièces dont trois chambres à coucher.abri d'auto. Grand terrain situé coin des rues Des Ecorres et C. Désilets, no 238. Cause départ. Téléphone No 248-0366.

**A VENDRE** — Oignon à planter, graines à jardin et gazon, engrais organique naturel et chimique, insecticides et fongicides. S'adresser à: Giasson Inc., 50 ouest, St-Jean-Baptiste, Montmagny, Tél.: 248-1424.

**MAISON A VENDRE** — Propriété à vendre, à Montmagny, (face au fleuve), Pour cause de départ. Bon prix pour prompt acheteur. S'adresser: 248-2501.

27-5-3fs.

**GRANDE MAISON** à vendre, située à 245, rue St-Ignace, près de l'église St-Mathieu. Pourrait se convertir en 2 logements. S'adresser au Notaire Gonzague Bélanger, rue St-Thomas, Montmagny.

17-2-J.N.O.

**A VENDRE** — Balançoires peinturées pour quatre personnes. S'adresser à: Paul Allaire, St-François Village, Comté Montmagny.

**A VENDRE**, maison entièrement neuve 30 x 60, 7 pièces, 2 salles de bain, salle de lavage, chauffage eau chaude, tapis mur à mur, fenêtres Pella, foyer, sous-sol isolé. A vendre pour cause de départ. S'adresser à Hébert et Dolan, Tél.: 248-1202.

J.N.O.

**MAISON A VENDRE** de 45' x 28', 7 pièces plus chambre de bain, chauffage à l'air chaud, planchers en tuile, extérieur fini en briques et pierres, chassis Pella, situé sur l'Avenue du Quai, ur terrain de 110' x 98'. S'adresser à Tél.: 837-6926.

21-10-J.N.O.

## GAGNANTE DE MARS CONCOURS ALLOCATION FAMILIALE



Nous apercevons sur la photo Mme Louis-Georges Nicole de Montmagny qui reçoit des mains de Mlle Germaine Fradette, gérante de Allard 5-10-15 Ltée, un chèque de \$14.00.



Profitez de cette occasion pour participer plus nombreux à ce concours profitable pour tous à tous les mois.

## ALLARD 5-10-15 LTEE

49 ST-JEAN-BAPTISTE,

TEL. 248-0888

MONTMAGNY

## nous avons entendu dire

• Que les contribuables qui s'inquiétaient en pensant qu'ils payaient leur taxe d'eau en double pour les trois premiers mois de l'année avaient tort de s'en faire. Lors de la dernière assemblée du Conseil, mardi soir, le maire Collin a relevé les anciens règlements depuis 1948, et il a expliqué que les contribuables ne payaient pas d'avance mais plutôt trois mois trop tard. Le seul changement a été fait dans la rédaction des factures et des reçus pour corriger une fausseté. Donc, on continue de payer en avril et en octobre, mais il s'agit des paiements pour l'année en cours.

• Que l'hécatombe qui s'abat présentement sur nos routes semble laisser le gouvernement libéral insensible. Que de morts seraient évitées si on se décidait à donner priorité à la Transcanadienne. Qui sait? Peut-être quelqu'un soulèvera-t-il ce problème crucial à l'assemblée du BEAU premier ministre mardi soir.

• Que le dimanche 29 mai sera la journée de la garde paroissiale à Cap St-Ignace. Les gardes de St-Pamphile, Ste-Perpétue et St-Aubert se joindront à celle du Cap pour la circonstance. Les manifestations débiteront à 2 hres de l'après-midi et seront suivies d'une soirée dansante avec un orchestre de l'endroit.

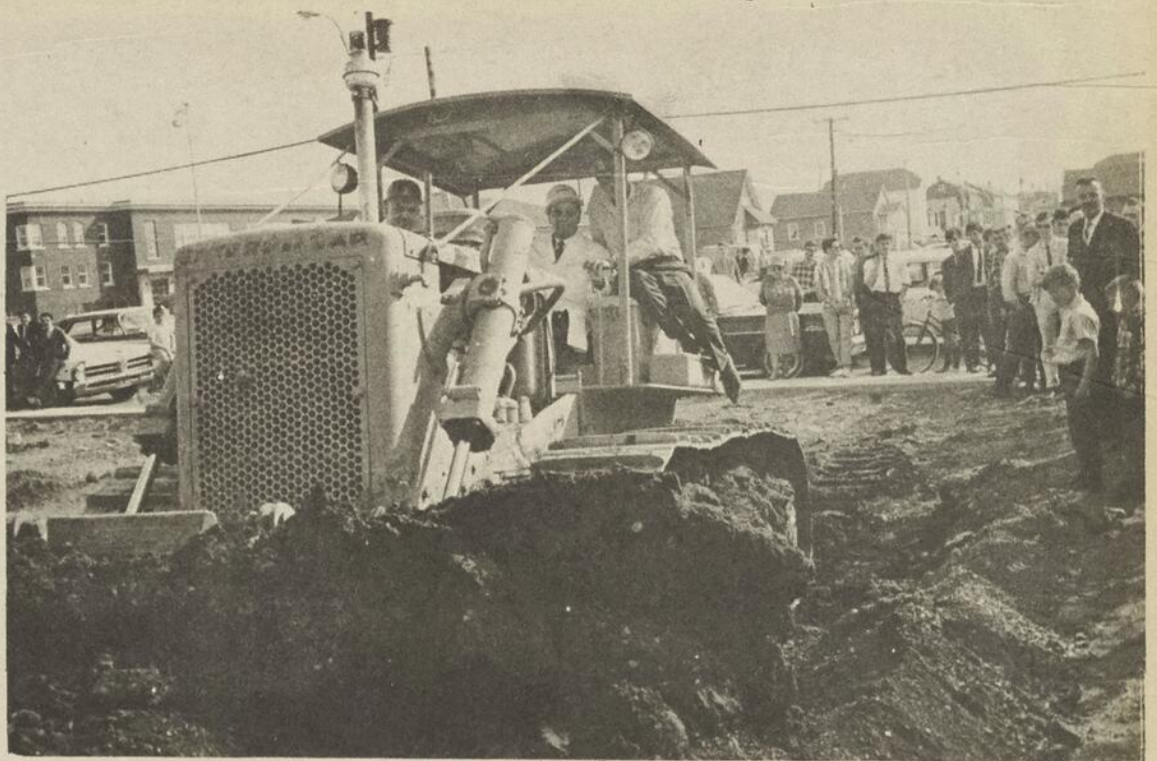
• Que le thème général des terrains de jeux du diocèse sera Terre des hommes. C'est ce que nous a révélé M. De Sales Gauthier que nous avons rencontré cette semaine. La raison du choix de ce thème est de préparer les jeunes pour cet événement extraordinaire que sera l'Expo 67. Un thème hebdomadaire sera révélé sous peu par la commission du programme d'été de la Fédération diocésaine des Loisirs.

• Que les agents d'assurance de Montmagny qui s'étaient rendus à la dernière réunion du Conseil municipal pour protester contre l'imposition d'une licence d'affaires par la Cité dans leur cas ont eu la discussion assez facile. Dès le début, le maire a déclaré que la Cité n'avait pas le droit de leur imposer cette licence et que de ce fait ils jouissaient d'une parfaite immunité à cet égard. Toutefois, il a révélé qu'un changement serait effectué d'ici deux ans dans la loi provinciale et qu'ils seraient obligés de prendre une licence à ce moment.

• Qu'il y aurait une initiation de Chevaliers de Colomb aux trois premiers degrés de l'ordre dimanche à St-Paul. L'officier conférent sera M. Conrad Vachon, député du district 28 à Thetford. Pas moins de 90 candidats seront initiés à ce moment. La messe aura lieu à 11 h. 45 et l'initiation reprendra dans l'après-midi à 2 heures. M. Hector Gaudreau est le Grand Chevalier du Conseil 3186 de St-Paul. La soirée d'impression aura lieu le lendemain à 8 heures p.m.

• Que M. Jacques Létourneau s'était mérité la première place au concours annuel de l'Association de Chasse et Pêche de Montmagny-L'Islet, tenu au lac Pain de Sucre en fin de semaine dernière. Il a capturé une truite de 2 livres et 1½ once. C'est la plus grosse prise réussie à un concours annuel de l'association. MM. Maurice Fournier, Jean-Yves Boulet et Clément Pilote suivent dans l'ordre. Près de 100 participants s'étaient rendus à Squatteck pour le tournoi. M. Raynald Normand, président de l'association, nous informe que la remise des prix se fera plus tard dans la saison, au cours d'une soirée.

• Qu'il y aura ce soir une soirée missionnaire à l'école Ls-Jacques Casault. Le R. P. Gervais Labbé, frère du supérieur de l'école et missionnaire au Brésil, fera une séance de projections qu'il commentera lui-même. Il prononcera de plus une causerie. Cette soirée débutera à 8 heures ce soir.



Aux commandes d'un "bull dozer", le ministre des Richesses Naturelles, M. Gaston Binette enlève la première pelletée de terre pour inaugurer les travaux du Centre Culturel de La Pocatière. Il est accompagné du maire Gérard Dallaire de La Pocatière et de M. Guy Laplante, contracteur.

## Début des travaux du Centre Culturel de La Pocatière

C'est par une très belle cérémonie que l'on a procédé à l'inauguration des travaux pour la construction du Centre Culturel de La Pocatière. Pour cette occasion, de nombreuses personnalités étaient présentes, parmi lesquelles on remarquait l'hon. Gaston Binette, ministre des Richesses Naturelles, le Dr Gérard Dallaire, maire de La Pocatière, M. Guy Laplante, président de Constructions Laplante Ltée, qui a obtenu le contrat de construction et le Chanoine Charles Dumais, curé de la cathédrale.

Dans la première partie de la cérémonie, qui s'est déroulée à l'extérieur de l'Hôtel de Ville par suite de la belle température, on a procédé à la signature du contrat entre le maire Dallaire de La Pocatière et M. Guy Laplante, le contracteur intéressé.

Le ministre Gaston Binette fut ensuite invité à procéder à la levée de la première pelletée de terre en compagnie de monsieur le maire. Pour ce faire les deux dignitaires prirent les commandes d'un "bull dozer" sous les applaudissements des personnes présentes.

### MINISTRE BINETTE

S'adressant ensuite à la foule réunie, l'hon. Binette félicita le Conseil et la population de La Pocatière pour la magnifique réalisation qu'est le Centre Culturel. Il a démontré la nécessité de ces centres en déclarant que nous vivons aujourd'hui une civilisation de loisirs.

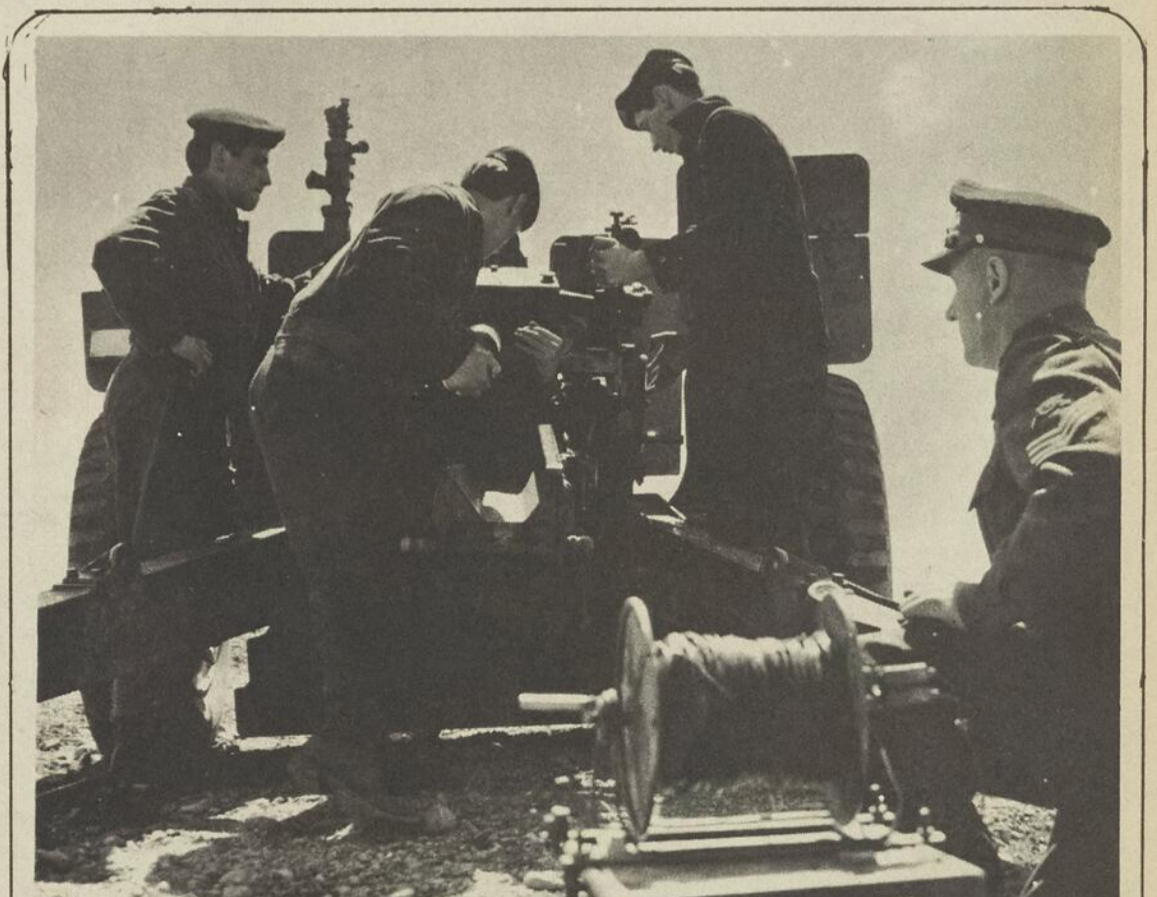
Il expliqua que la moyenne de vie avait augmenté et était maintenant de 70 ans alors que les heures de travail avaient diminué ce qui laissait beaucoup plus de temps libre.

Il a terminé en souhaitant que toute la population de La Pocatière fréquentera ce centre culturel pour occuper ses loisirs de façon constructive.

### LE MAIRE DALLAIRE

Après avoir remercié le ministre de son allocution, le maire Dallaire a déclaré que la réalisation de ce centre culturel n'était pas le fait d'un seul homme, mais celui de tous les membres du Conseil et de toute la population. Il a également souligné le travail du Ministre Binette sur ce projet, alors qu'il était ministre d'état à l'Education. Le maire a de plus qualifié de mémorable la cérémonie qui venait de se dérouler.

Une courte réception civique a suivi la cérémonie à l'Hôtel de ville.



Le canonnier Denis Morin s'appête à placer un obus dans la chambre d'un canon 105 millimètres lors d'un exercice de tir à l'obus du 6e Régiment d'Artillerie de Campagne tenu récemment au Camp Gagetown. A l'extrême droite, le canonnier Simon Mimeault; à droite du canonnier Morin, le bombardier Gérard Proulx et le sergent Yves Mercier. Tous ces militaires faisant partie de la 80e Batterie d'Artillerie, sont de Montmagny.

## Me Charles Gravel parle de placements devant les Femmes d'Affaires

Le dîner-causerie de l'Association des Femmes d'Affaires de Montmagny Inc. avait lieu dernièrement comme à l'accoutumée à l'Hôtel Montmagny, sous la présidence de Mme Cécile Bergeron. La réunion de mai est celle d'invités, ce qui permet à un grand nombre de dames de se joindre aux membres de l'Association, soit comme aspirantes futures membres ou invitées. L'assistance nombreuse qu'on y comptait montre bien l'intérêt que l'on porte à ces réunions, et la soif de se renseigner sur une foule de sujets variés.

Après avoir souhaité la bienvenue à au-delà de cent dames présentes, Mme la présidente proclama, au nom du groupe, Mme Jeanne Lévesque Boulanger, courtier en assurances, la maman de l'année de l'Association. Des fleurs lui furent remises en gage d'amitié.

L'invité conférencier était Me Charles Gravel, directeur de Montreal Trust Co. à Québec; il fut présenté à l'assemblée par Mme Lorenzo Fradette. Monsieur Gravel avait choisi d'entretenir son auditoire de placements. Après avoir défini un placement comme un investissement de sommes d'argent dans le but d'obtenir la conservation et souvent une augmentation du capital investi, et un revenu annuel, le conférencier détailla les différents véhicules de placements qui existent pour un investisseur qui a des disponibilités liquides, obligations, actions ordinaires ou communes, actions privilégiées, hypothèques, immeubles à revenus, dépôts garantis et fonds mutuels.

L'obligation qui est un prêt d'argent à un gouvernement fédéral, provincial, municipal, scolaire ou à une compagnie est un placement à revenu fixe même si le dollar se déprécie, si le coût de la vie monte, le placement ne varie pas. En matière de placements, continua l'invité, il y a le grand principe que plus l'intérêt est élevé dans une catégorie de placements par rapport à la moyenne, plus il y a de risque. L'action, elle, qui est un droit de propriété indivise d'une entreprise se classe en deux catégories principales, soit les actions communes ou ordinaires et les actions privilégiées. La va-

leur ou le prix d'une action fluctue beaucoup plus que celui d'une obligation et il n'y a pas de limite ni d'un côté, ni de l'autre.

Les placements sur actions sont un avantage direct dans l'économie du pays, il s'apprécie s'il y a inflation et si la compagnie progresse, et il jouit d'un dégrèvement important de l'impôt sur le revenu. Parlant ensuite de l'action privilégiée, Me Gravel la décrivit comme un placement hybride. Ce placement qui, comme les obligations, varie ordinairement très peu, a un revenu déterminé à l'avance et est toujours supérieur à celui des actions ordinaires.

(Suite à la page 12)



A l'occasion du dernier dîner-causerie de l'association des Femmes d'Affaires de Montmagny, Me Charles Gravel, directeur du Montreal Trust Co. à Québec était le conférencier invité. Il parla des placements. De gauche à droite on reconnaît Mme Maurice Boulanger, Me Gravel et Mme Cécile Bergeron, présidente de l'association, qui remercia le conférencier.

## À Québec:

# À LA SUITE DE NOMBREUX TESTS GOUVERNEMENTAUX ET D'ORGANISMES PRIVÉS, LES BIÈRES ANALYSÉES — DE TOUTES LES BRASSERIES — SONT DÉCLARÉES PURES.

Québec, le 21 avril: Le comité d'enquête officiel déclare: "Toutes les diverses analyses\* effectuées n'ont révélé aucun indice qui permette d'établir une relation de cause à effet entre la consommation de la bière et les décès. Les diverses analyses faites sur les échantillons de bière n'ont révélé aucune présence de composants anormaux."

## 1. Toutes les bières analysées sont saines

Québec, le 28 avril: Le comité d'enquête officiel déclare: "Des expertises toxicologiques ont permis d'éliminer toutes les matières toxiques dans la bière. Des expériences physiologiques\* ont confirmé les résultats de ces expertises."

2. La maladie ne s'est manifestée que dans un secteur restreint de la ville de Québec...et nulle part ailleurs dans la Province. Cependant, les produits de toutes les brasseries vendus dans la ville de Québec sont aussi vendus ailleurs dans la Province.



**LA BRASSERIE DOW LIMITÉE**  
LES MAÎTRES-BRASSEURS DU QUÉBEC

\*énumérées dans les communiqués officiels

## Unité Sanitaire

LUNDI, 30 mai:

Examen pour carte de santé.  
Examen médical scolaire.  
Inspection sanitaire.

MARDI, 31 mai:

Examen médical scolaire.  
Inspection sanitaire.  
Hôpital: Clinique de BCG.  
Ste Euphémie: 1h.30 à 2 hres:  
Clinique de bébés.  
N. Dame du Rosaire: 2 à 2 h. 30:  
Clinique de bébés.

MERCREDI, 1 juin:

Inspection sanitaire  
Unité Sanitaire: 9 à 11 hres: de  
l'avant-midi: Clinique de ra-  
diographies pulmonaires (A-  
vis du médecin).  
St Paul: 1 h. 30 à 2 hres: Clini-  
que de bébés.

JEUDI, 2 juin:

Inspection sanitaire  
Aucune clinique

VENDREDI, 3 juin:

Hôpital: Clinique de BCG.  
Inspection sanitaire

Dr Antonin Bélanger, m.h.

# Golf

par JACQUES BEGIN

## Une chronique pour les golfeurs...



De tous les sports qui se pratiquent à Montmagny, le golf semble devoir être le plus populaire, tout au moins chez les adultes. Afin de renseigner les nombreux amateurs et tous ceux qui s'intéressent à ce sport, je présenterai au cours de l'été cette chronique ou vous trouverez tour à tour l'annonce des tournois, leurs résultats, certains conseils visant à améliorer votre jeu et les points les plus importants des règlements.

### RONDE DE QUALIFICATION POUR HANDICAP

Le premier tournoi officiel de la saison consiste dans la ronde de qualification pour handicap. Il s'agit d'un tournoi réservé aux membres seulement, et il est d'une très grande importance que tous les membres participent.

Chaque membre devra jouer 18 trous, soit faire le parcours à deux reprises, pour remettre ensuite sa carte au "pro-shop". La raison de ce tournoi est qu'il faut que chaque membre se fasse indiquer son handicap de façon à le connaître pour les tournois à venir. Cette ronde de qualification peut être jouée aussi bien samedi que dimanche.

Une copie des règlements en vigueur pour la présente saison sera remise à chaque participant. Nous reproduirons ces règlements dans la prochaine chronique.

### LES RESERVATIONS DEBUTENT CETTE SEMAINE

Par suite de la grande affluence des golfeurs le samedi et le dimanche, les autorités du Club de Golf de Montmagny Inc. ont décidé de marcher par réservation durant certaines heures de la fin de semaine. Ce système débute dès cette semaine, et tous les golfeurs sont priés d'en prendre note pour s'éviter des désagréments.

Tous les samedis et dimanches, il y aura des réservations pour prendre le départ entre 10 heures a.m. et 2 heures p.m. La façon de procéder est très simple. Celui qui veut se faire réserver un certain moment pour son départ n'a qu'à communiquer avec le "pro-shop" par téléphone au numéro 248-1020 à compter du vendredi à 1 heure p.m. Il sera inutile de téléphoner avant ce moment car aucune réservation ne sera valable avant le vendredi à 1 heure.

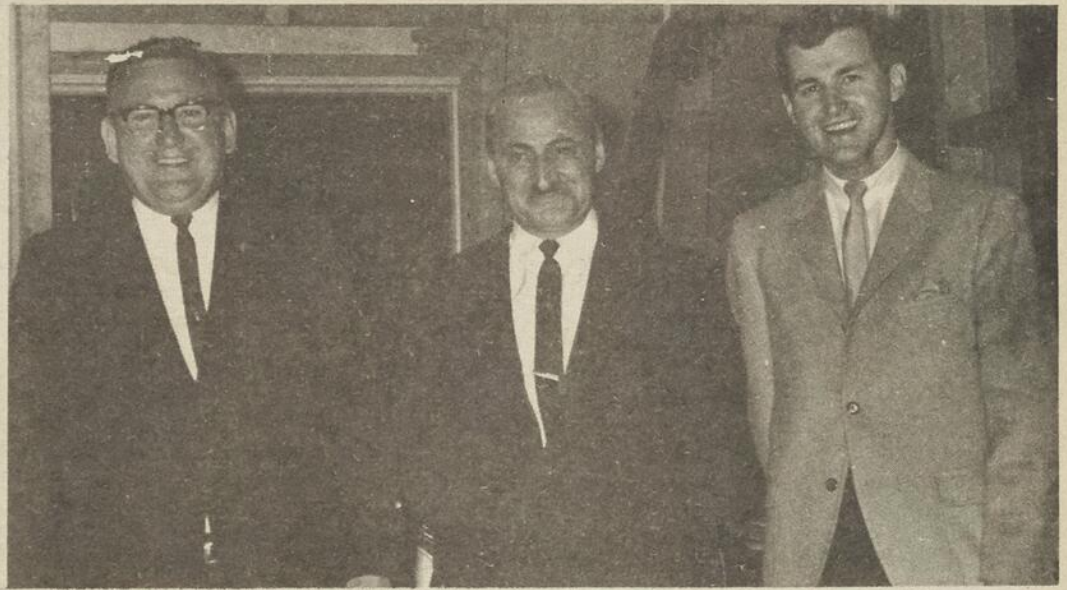
### QUELQUES REGLES A SUIVRE

Depuis l'ouverture du terrain, plusieurs amateurs sont venus s'enquérir si l'usage du "tee" était encore obligatoire partout sur le terrain. Pour cette année, nous laissons le joueur décider s'il en emploie ou non. Dans certains cas, cela peut protéger le terrain, mais il n'est pas obligatoire. Une règle demeure cependant. Il est absolument interdit de faire usage d'un "tee" sur un vert. Partout ailleurs sur le terrain, on laisse la décision à la discrétion du joueur.

Afin de conserver notre terrain dans un bon état, il serait très important que lorsqu'en frappant une balle on lève une galette de gazon, on aille la chercher pour la remettre en place. Le gazon ainsi replanté reprend vite racine et en très peu de temps plus rien ne paraît. Il est malheureux de voir partout de ces galettes séchées par le soleil. Si elles avaient été replacées aux bons endroits, elles auraient repris vie au lieu de se dessécher. Que chacun fasse sa part, et notre terrain demeurera toujours en parfait état.

Lorsque les joueurs sont parvenus sur un vert, ils ne doivent jamais y jouer avec un autre baton que le "putter". De plus, on ne doit jamais s'avancer sur un vert avec une voiture ou y déposer son sac. Ces règles qui peuvent paraître évidentes pour les joueurs qui pratiquent ce sport depuis longtemps, doivent cependant être dites pour ceux qui débutent.

Dans notre prochaine chronique, nous parlerons de l'étiquette du golf en plus de donner les règlements de la saison. D'ici là, bonne chance dans votre sport favori.



SOIREE D'OUVERTURE DU GOLF — Samedi dernier avait lieu la soirée d'ouverture du golf du Montmagny Inc. De nombreux membres et actionnaires ont assisté à cette soirée où on a distribué plusieurs prix de présence. Sur cette photo on reconnaît dans l'ordre habituel MM. Jos d'Avignon, président actuel, Adrien-J. Collin, président-fondateur et Jacques Bégin, professionnel du club.

## M. Claude Croteau est élu président du club de tennis de Montmagny

Jeudi dernier au Centre Civique se tenait l'assemblée du club de tennis de Montmagny en vue de préparer les activités de l'été "66".

A cette occasion, les membres se sont choisis un bureau de direction. Mmes Odette Fréchette, Margot Bolduc et MM. Raymond Côté, Henri Marois et Claude Croteau furent élus. A leur tour, les directeurs ont choisi le président en la personne de Claude Croteau.

Cinq comités ont été formés pour diriger les activités de la

saison qui vient. Les cinq directeurs eurent la charge des comités suivants: la finance, la publicité, les activités sociales, les tournois, et les services des courts.

Si l'on se fie aux nombreuses et intéressantes suggestions apportées à la réunion, l'action ne manquera pas à l'été.

La direction se réunit cette semaine pour préparer le programme des activités qui sera publié dans notre édition de la semaine prochaine.

Les adeptes peuvent entretemps s'en donner à coeur joie

car les courts du Centre Civique sont déjà prêts.

Les cartes de membres sont aussi en vente par le comité des finances. Ceux qui veulent faire partie du club sont priés de se procurer leur carte dès maintenant en s'adressant à M. Raymond Côté ou Mlle Denyse Mercier ou Denyse Caron.

N'oubliez pas que le nombre des membres est limité à 75, le prix des cartes est fixé à \$10.00 pour les membres réguliers et à \$5.00 pour les membres étudiants. Bonne saison à tous.

## Le Club Nautique de Bellechasse présentera des régates le 12 juin

La troisième assemblée du Club Nautique de Bellechasse, groupant les paroisses de St-François, La Durantaye, St-Michel et St-Vallier a eu lieu la semaine dernière, et il fut décidé d'organiser des régates motorisées (professionnelles), dimanche le 12 juin, au domaine seigneurial de La Durantaye, sur le lac aux Canards.

L'assemblée qui était présidée par M. Marius Robichaud a désigné M. Gilles Carrier de La Durantaye comme Commodore pour les régates professionnelles 1966. M. Carrier est le président de l'O.T.J. de La Durantaye.

Il a de plus été décidé qu'une duchesse serait choisie dans chaque paroisse sous le patronage de l'O.T.J. locale pour permettre l'élection de la reine de ce festival d'été qui attire toujours des foules considérables. Mlle Lucette Corriveau a été choisie pour représenter St-Vallier et elle aura pour intendant M. Bernard Saindon. Mlle Lise Théberge sera duchesse de St-Michel et son intendant sera M. François Gagnon. A La Durantaye, le choix de l'O.T.J. s'est fixé sur Mlle Laure Breton dont l'intendant sera M. Yvon Delagrave et M. Denis Laflamme agira comme intendant pour la duchesse de St-François, Mlle Isabelle Morin.

Les régates du 12 juin sont présentées annuellement par le Club Nautique de Bellechasse, et les compétiteurs viennent de partout. Il en est venu de Québec, Montréal, Toronto, et on peut dire que ces régates sont une réplique des compétitions présentées à Valleyfield annuellement.

### COURONNEMENT

A la suite d'une vente de billets au profit de l'O.T.J. de chaque paroisse, une reine sera cou-

ronnée dans la soirée du 10 juin. Cette cérémonie grandiose aura lieu au magnifique Centre de Loisirs de St-François.

## Les ligues de pétanque s'organisent

Il nous fait plaisir d'annoncer cette semaine que la Ligue de Pétanque évoluera cette année sur les terrains de l'école Beaubien.

En effet, à la suite de pourparlers entre le Centre sportif Le Bûcheron et la Commission scolaire, ce terrain a été mis à la disposition des pétanqueurs par suite de la perte de leur terrain dû à la construction en cours à cet endroit.

Lundi dernier une vingtaine de joueurs se sont rendus sur le nouveau terrain pour y tenir une pratique sous les réflecteurs. Tous sont d'accord sur les conditions de lumière que nous y trouvons et nous croyons que la saison sera fructueuse.

Nous rappelons à ceux et celles qui désirent évoluer cette an-

née dans le circuit Rhéaume qu'ils doivent communiquer leur intention de le faire personnellement aux dirigeants le plus tôt possible.

Un nombre restreint de boules pourra être mis à la disposition de quelques joueurs; c'est pourquoi la direction espère que plusieurs s'équiperont de leurs propres boules. On devra communiquer avec la direction à ce sujet, afin d'obtenir de meilleurs prix. Quelques joueurs en ont également à louer.

Nous terminons en avisant tous les boulistes que les équipes seront formées LUNDI soir au Club Le Bûcheron après l'assemblée d'information à cet effet qui aura lieu à 8 hres. Il faudrait que TOUS soient présents.

**GROS GIN**  
**MARCHELAND**

